

15

Education et science

165-0802

Corps enseignant 2007/08

Scolarité obligatoire et degré secondaire II



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS



Neuchâtel, 2010

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Corps enseignant 2007/08

Scolarité obligatoire et degré secondaire II

Rédaction Réjane Deppierraz

Avec la collaboration de Jacqueline Turberg

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Réjane Deppierraz, BFS, tél. 032 713 67 76
Auteur: Réjane Deppierraz
Réalisation: Réjane Deppierraz
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 165-0802
Prix: 7 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 15 Education et Science
Langue du texte original: Français
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com
Graphisme/Layout: OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 2010
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-15495-3

Table des matières

1	Introduction	5		
2	L'essentiel en bref	9		
	L'essenziale in breve	10		
3	Résultats	11		
4	Annexes	22		
	Tableaux 2007/08	27		
			Liste des graphiques	
			G1	Pourcentage d'enseignants selon le sexe et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2007/08 13
			G2	Pourcentage de femmes dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2007/08 13
			G3	Pourcentage d'enseignants selon la classe d'âge et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2007/08 15
			G4	Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans et plus dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2007/08 15
			G5	Pourcentage d'enseignants selon la nationalité et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2007/08 17
			G6	Pourcentage d'enseignants étrangers dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2007/08 17
			G7	Pourcentage d'enseignants selon le taux d'occupation et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2007/08 19
			G8	Pourcentage d'enseignants travaillant à plein temps dans la scolarité obligatoire selon le sexe et le canton (écoles publiques), en 2007/08 19
			G9	Taille moyenne des classes dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2007/08 21
			G10	Elèves par équivalent plein temps d'un enseignant dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2007/08 21

1 Introduction

1.1 Importance d'une statistique suisse des enseignants

Quel est l'âge moyen des enseignants¹ dans la scolarité obligatoire? Combien d'entre eux partiront à la retraite d'ici dix ans? Quel est le taux de féminisation de la profession? Combien d'enseignants étrangers sont actifs au degré secondaire II? Quelles sont leurs conditions de travail? La réponse à ces questions, et à bien d'autres, se trouve dans la statistique suisse des enseignants menée par l'OFS depuis l'année scolaire 1993/94.

L'intérêt de cette statistique repose sur plusieurs facteurs.

1.1.1 Etude d'un pilier du système de formation

Les enseignants et leur enseignement représentent tout d'abord un élément fondamental du système de formation. De par leur rôle de pourvoyeur de savoir, ils sont la clé de voûte de la transmission des valeurs et des connaissances d'une société de plus en plus demandeuse en individus très qualifiés. L'étude de la situation socio-professionnelle des enseignants revêt ici un intérêt autant économique que public.

Ils représentent ensuite le poste le plus important du budget de l'éducation. A titre d'exemple, le 88% des dépenses de fonctionnement du degré préscolaire et plus du 70% de celles de la scolarité obligatoire ou des écoles préparant à la maturité sont consacrées à leur rémunération. Au niveau du budget global de l'éducation en 2007, c'est 55,2% des ressources qui sont affectées au paiement des salaires des enseignants, soit 14,9 milliards de francs.

1.1.2 Aide au pilotage du système de formation

Les enseignants sont des acteurs clés du système de formation. L'examen de leur situation socio-professionnelle est ainsi primordial, principalement dans la perspective d'apporter aux décideurs politiques les instruments nécessaires au pilotage du système d'éducation.

La statistique des enseignants fournit en effet diverses informations qui permettront, à l'avenir, la prévision des développements sur le marché de l'emploi ou la planification des décisions relatives à l'ampleur de l'offre ainsi qu'aux types de formation pour les futurs enseignants. Couplée aux prévisions sur l'évolution du nombre des élèves, elle permettra encore la planification, à moyen et long terme, des effectifs enseignants selon le degré d'enseignement et la discipline. Elle servira aussi de fil conducteur pour l'établissement et la maîtrise des budgets de l'éducation.

1.1.3 Comparaisons nationales et internationales

Un aspect non négligeable de la statistique des enseignants est qu'elle permet la mise en place de comparaisons au plan national. Les cantons peuvent, par exemple, faire l'objet d'analyses quant à la structure socio-démographique de leur corps enseignant ou quant à la structure de leur qualification. Il convient ici de rappeler que la statistique telle qu'elle est conduite actuellement n'aurait jamais pu voir le jour sans le concours des cantons. Dès la fin des années 80, ils ont participé à l'élaboration du concept directeur, par le biais de consultations, manifestant ainsi une volonté politique d'obtenir de meilleures informations dans ce domaine.

Les chiffres agrégés au niveau national permettent aussi à la Suisse de participer aux programmes statistiques internationaux recensant et analysant les différents aspects du système éducatif. La Suisse se trouve ainsi en mesure de comparer ses structures éducatives, ses différents acteurs et ses politiques.

¹ Par commodité, la forme masculine a été adoptée pour la rédaction du texte. Toute formulation masculine est cependant aussi valable au féminin.

1.1.4 Pour terminer

La statistique des enseignants répond à un besoin réel. Il est donc important qu'elle puisse continuer à atteindre ses buts, notamment en garantissant une couverture statistique suffisante de ses objets d'étude ainsi qu'en incluant le relevé de toutes les variables et de tous les degrés d'enseignement présents dans son concept directeur. Ceci n'est aujourd'hui pas encore complètement le cas.

La statistique des enseignants ne peut seule fournir toutes les informations répondant aux attentes du public ou des politiques. En ce sens, elle peut sans autre être complétée par des enquêtes ad hoc touchant des thématiques particulières.

1.2 Relevé

1.2.1 Principes

Les principes directeurs de la statistique des enseignants sont présentés ci-dessous. Tous n'ont cependant pas pu être appliqués au relevé 2007/08.

Les caractéristiques de la statistique des enseignants sont les suivantes:

- elle est élaborée par la reprise et la réorganisation des données cantonales. Ces dernières sont individuelles et anonymes;
- elle englobe deux dimensions: la première porte sur les personnes, la deuxième sur leur enseignement;
- elle est réalisée sur une base annuelle et concerne tout le territoire suisse. Elle fixe l'état existant pendant une semaine donnée;
- elle comprend tous les enseignants et les enseignements qui ne relèvent pas des hautes écoles;
- elle couvre aussi bien les écoles publiques que privées.

1.2.2 Série temporelle

Après avoir été conduite annuellement durant la période de 1993 à 1999, la statistique des enseignants a été interrompue pendant quatre années scolaires consécutives. Le relevé a repris avec l'année scolaire 2003/04.

Au début des années 2000, un projet de révision de la statistique, visant principalement à l'harmoniser à celle des élèves et des étudiants, a été lancé. Les définitions des deux objets de la statistique des enseignants ainsi que les méthodes de calcul des chiffres-clés n'ont pas ou peu été modifiées, ceci afin de garder une base comparable avec les exercices conduits dans les années 90.

1.3 Consolidations et développements

1.3.1 Couverture statistique de la Suisse

Vingt-six cantons ont pris part au relevé 2007/08. Tous n'ont cependant pas pu remplir le programme minimum établi par l'OFS (voir ci-dessous).

1.3.2 Couverture statistique des degrés d'enseignement

Le programme minimum de relevé pour les degrés d'enseignement en 2007/08 s'est limité à la préscolarité, à la scolarité obligatoire et au secondaire II, ceci pour le secteur public uniquement.

Sur les vingt-six cantons, vingt ont pu remplir complètement ce programme et six ne peuvent pas fournir d'information sur le secondaire II (non professionnel et/ou professionnel).

Le recensement du tertiaire professionnel et des écoles privées est prévu dès l'année scolaire 2010/11.

1.3.3 Couverture statistique des variables au niveau national (écoles publiques)

Les variables composant le catalogue de la statistique des enseignants se différencient selon leur caractère obligatoire ou facultatif. Pour une vue synthétique des caractéristiques recensées, voir point 4.4.

Catalogue obligatoire

Les variables «sexe», «âge» et celles entrant dans le calcul des équivalents plein temps font défaut dans moins de 1,5% des cas. Les variables «nationalité», «état civil» et «branche enseignée» manquent dans moins de 10% des cas. Quant aux variables «réduction d'activité», «statut de l'enseignant» et «type d'enseignant», ce sont celles qui font défaut le plus souvent (50% resp. 19% et 11% des cas). La variable «degré d'enseignement» est livrée de manière exhaustive.

Catalogue facultatif

Il s'agit des variables relatives à la formation des enseignants ainsi qu'à leurs années de service. Six cantons, représentant 21% des enseignants tous degrés d'enseignement confondus², ont fourni celles concernant la formation. Douze cantons, représentant 52% des enseignants tous degrés confondus², ont livré celles relatives à l'ancienneté.

1.4 Plan de la publication

Après une partie récapitulative présentant les principaux résultats obtenus pour l'année scolaire 2007/08, diverses caractéristiques relatives à la personne enseignante (sexe, âge, nationalité, taux d'occupation) ainsi qu'aux prestations d'enseignement (nombre d'élèves par classe et par équivalent plein temps d'un enseignant) sont analysées en détail. Un glossaire contenant les définitions et les méthodes de calcul utilisées est à la disposition du lecteur en annexe. Les tableaux statistiques terminent la publication.

Les variables considérées ont été retenues en fonction de leur couverture statistique actuelle (degré d'exhaustivité). C'est pourquoi des analyses croisant, par exemple, les informations sur le lieu d'obtention du diplôme et le canton dans lequel l'enseignant exerce son activité n'ont pas pu être développées ici, la couverture statistique des variables relatives à la formation des enseignants étant pour le moment insuffisante pour réaliser une analyse au niveau national. Ce genre de croisement aurait permis la mise en évidence des cantons payant pour la formation des enseignants et ceux en bénéficiant effectivement.

² du degré préscolaire au degré secondaire II, écoles publiques uniquement.

2 L'essentiel en bref

L'analyse des données de la statistique suisse des enseignants pour l'année scolaire 2007/08 indique les résultats suivants:

La proportion de femmes dépend fortement du degré d'enseignement: dans tous les cantons considérés, elles sont largement représentées dans les degrés inférieurs avec un taux moyen de 96% pour le préscolaire et de 80% pour le primaire. Elles sont, par contre, nettement moins présentes au degré secondaire II où elles ne forment que le 42% des effectifs enseignants de la formation générale.

L'âge moyen d'un enseignant s'élève à près de 43 ans pour la scolarité obligatoire et le pourcentage de personnes atteignant 50 ans ou plus y est de 34%. La formation générale du degré secondaire II se caractérise à la fois par un âge moyen plus élevé (45 ans) et par un pourcentage des 50 ans ou plus supérieur (37%). Ainsi, à un horizon moyen de dix à quinze ans, c'est environ un tiers des effectifs de ces deux niveaux de formation qu'il faudra renouveler.

Le corps enseignant est, dans son écrasante majorité, d'origine nationale. Cette constatation vaut pour tous les degrés d'enseignement analysés puisque le taux maximal de personnes étrangères se situe à 7%. Même si une légère augmentation des effectifs allochtones tend à se dessiner avec l'élévation du degré d'enseignement, leur proportion ne varie que de 5 points entre le degré primaire (2%) et la formation générale du degré secondaire II (7%).

Pour tous les degrés d'enseignement considérés, la majorité des enseignants travaille à temps partiel. Ceci est particulièrement vrai de la formation générale du secondaire II où 34% seulement des personnes sont occupées à plein temps. Quant à la scolarité obligatoire et à la préscolarité, le taux de plein temps y est respectivement de 38% et de 44% des enseignants.

D'une manière générale, plus le degré d'enseignement augmente, plus le nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant diminue. Ce rapport passe ainsi de 13,9 élèves par équivalent plein temps pour la scolarité obligatoire à 10,4 pour la formation générale du secondaire II. Le nombre d'élèves par classe présente, quant à lui, une grande stabilité puisqu'il se situe entre 19,4 pour le degré primaire et 19 pour le degré secondaire I.

L'essenziale in breve

L'analisi dei dati della statistica svizzera degli insegnanti per l'anno scolastico 2007/08 ha portato ai seguenti risultati:

La presenza delle donne nel corpo insegnante dipende in ampia misura dal grado di insegnamento. In tutti i Cantoni considerati, esse sono molto numerose nei gradi inferiori: 96% nel grado prescolastico e 80% nel grado primario. Il loro numero è invece nettamente più ridotto nel grado secondario II, nel quale non costituiscono che il 42% del corpo docente nelle scuole di formazione generale.

Nella scuola dell'obbligo, l'età media degli insegnanti raggiunge poco meno di 43 anni; il 34% del personale didattico ha invece 50 o più anni. Un quadro diverso si delinea per quanto riguarda la formazione generale del grado secondario II, con un innalzamento sia dell'età media degli insegnanti (45 anni) che della quota di quelli di 50 o più anni (37%). Tra dieci e quindici anni occorrerà quindi rinnovare circa un terzo degli effettivi di questi due gradi di formazione.

Gli insegnanti che esercitano la loro professione nelle scuole svizzere sono nella loro schiacciante maggioranza di origine nazionale. Questo fenomeno caratterizza tutti i gradi d'insegnamento analizzati. La quota massima di personale straniero non supera, infatti, il 7%. Nonostante si possa riscontrare un tendenziale aumento della presenza di insegnanti alloctoni tra il corpo insegnante con il progressivo avanzamento del grado di insegnamento, tra il grado primario e la formazione generale del grado secondario II vi è una differenza di soli 5 punti (dal 2% al 7%).

La maggioranza degli insegnanti lavora a tempo parziale in tutti i gradi considerati. Questo fenomeno è particolarmente evidente nella formazione generale del grado secondario II dove soltanto il 34% del corpo docente è occupato a tempo pieno. Per quanto che concerne la scuola dell'obbligo e il grado prescolastico, il tasso di coloro che insegnano a tempo pieno si situa rispettivamente al 38% e al 44%.

Da un punto di vista generico si può affermare che più è elevato il grado d'insegnamento meno sono gli allievi per equivalenti a tempo pieno di un insegnante. Nella scuola dell'obbligo tale rapporto è di 13,9 allievi per insegnante (in equivalenti a tempo pieno), nella formazione generale del grado secondario II di 10,4. Il numero di allievi per classe presenta, infine, una certa omogeneità; è di 19,4 per il grado primario e di 19 per il grado secondario I.

3 Résultats

Les données de la statistique suisse des enseignants sont présentées sous plusieurs aspects: l'analyse de l'âge, du sexe et de la nationalité résume les principales dimensions socio-démographiques du corps enseignant. Sa situation professionnelle est étudiée sur la base du taux d'occupation et du nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant.

Une des particularités du corps enseignant repose sur le fait que certains de ses membres sont actifs sur plusieurs degrés d'enseignement. Ce phénomène touche 24% des personnes travaillant dans la préscolarité, 14% de celles travaillant dans la scolarité obligatoire et 30% de celles travaillant dans la formation générale du secondaire II. La situation varie fortement selon les cantons et dépend avant tout de l'organisation du système éducatif: un canton comme Genève, où l'enseignement primaire comprend, dans son cycle élémentaire, les classes allant de la première enfantine à la deuxième primaire, se distinguera par un fort taux de personnes actives sur les deux degrés d'enseignement évoqués. Un canton comme Zurich, où le gymnase englobe une partie du secondaire I, indiquera une proportion d'enseignants travaillant à la fois au secondaire I et dans la formation générale du secondaire II supérieure aux cantons ne connaissant pas ce genre d'organisation.

Afin de représenter cette réalité parfois complexe de manière adéquate, les résultats concernant la section «Enseignants» de ce chapitre ont été systématiquement illustrés selon deux perspectives:

- le premier graphique de chaque partie décrit les effectifs du corps enseignant sous l'angle de la **personne** et permet de ce fait la mise en évidence des enseignants actifs sur plusieurs degrés. Ces derniers sont attribués à des catégories mixtes;
- le deuxième graphique décrit les effectifs du corps enseignant sous l'angle du **degré d'enseignement** dans lequel ils travaillent. Ici, c'est l'ensemble des personnes actives dans le niveau de formation considéré qui est comptabilisé, y compris les enseignants exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement. Ainsi, par exemple, une personne travaillant à la fois au degré préscolaire et au degré primaire sera prise en compte dans les analyses relatives à la préscolarité **et** dans celles relatives au primaire.

Informations préliminaires

Seuls les enseignants et les enseignements des écoles publiques ont été pris en considération.

Dans près de 1% des cas, l'attribution des personnes et de leurs activités à un degré ou un type d'enseignement précis n'a pas pu être réalisée. Dans les tableaux annexés, ces cas sont classés dans la catégorie «impossible à définir selon le degré d'enseignement» et ne font pas l'objet d'analyses.

3.1 Enseignants

3.1.1 Répartition du corps enseignant selon le sexe

La proportion de femmes dépend fortement du degré d'enseignement: dans tous les cantons considérés, elles sont largement représentées dans les degrés inférieurs avec un taux moyen de 96% pour le préscolaire et de 80% pour le primaire. Elles sont, par contre, nettement moins présentes au degré secondaire II où elles ne forment que le 42% des effectifs enseignants de la formation générale.

L'étude de la représentation féminine au sein du corps enseignant s'inscrit dans une démarche globale visant à mieux connaître la place des femmes dans leur profession, leurs responsabilités et leurs attributions, ceci dans une perspective avant tout démographique. Cependant, l'aspect économique n'est pas à occulter: le fait que les femmes travaillent avant tout dans les degrés d'enseignement inférieurs a une incidence toute particulière sur leur revenu puisque c'est là que les salaires sont les plus bas. L'indicateur développé ici peut ainsi, et à plusieurs niveaux, contribuer au débat public et politique sur la place réservée aux femmes sur le marché du travail.

La quasi-totalité des personnes actives au degré préscolaire sont des femmes. Elles représentent ainsi une part supérieure ou égale à 90% des effectifs dans vingt-trois cantons sur vingt-six. Seuls le Tessin, Genève et le Jura se trouvent en-dessous de ce chiffre avec respectivement 88%, 86% et 83% de femmes.

La situation au degré primaire diffère peu de la description ci-dessus. Là-aussi, l'enseignement est avant tout une affaire de femmes, leur proportion s'échelonnant de 67% au Tessin à 90% dans le canton de Vaud.

C'est avec le degré secondaire I que la parité entre hommes et femmes s'installe, la proportion de ces dernières y étant de 51%. Cependant, ce pourcentage varie passablement d'un canton à l'autre: dans quatre d'entre eux (Schwytz, Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Int.), il ne dépasse pas les 40%, alors que dans dix autres (Berne, Lucerne, Fribourg, Bâle-Ville, Argovie, Tessin, Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura) il se situe au-dessus de 50%.

Dès le degré secondaire II, formation générale, la situation se renverse clairement à l'avantage des hommes puisqu'ils forment désormais le 58% du corps enseignant. Leur pourcentage se situe en-dessous de cette moyenne dans neuf des vingt-deux cantons analysés (Zurich, Uri, Nidwald, Fribourg, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rh.-Int., Vaud, Genève). A Genève, les femmes obtiennent même la majorité (53%).

La règle suivante se dessine ainsi en matière de représentation féminine: plus le degré d'enseignement s'élève, moins la part de femmes est importante.

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

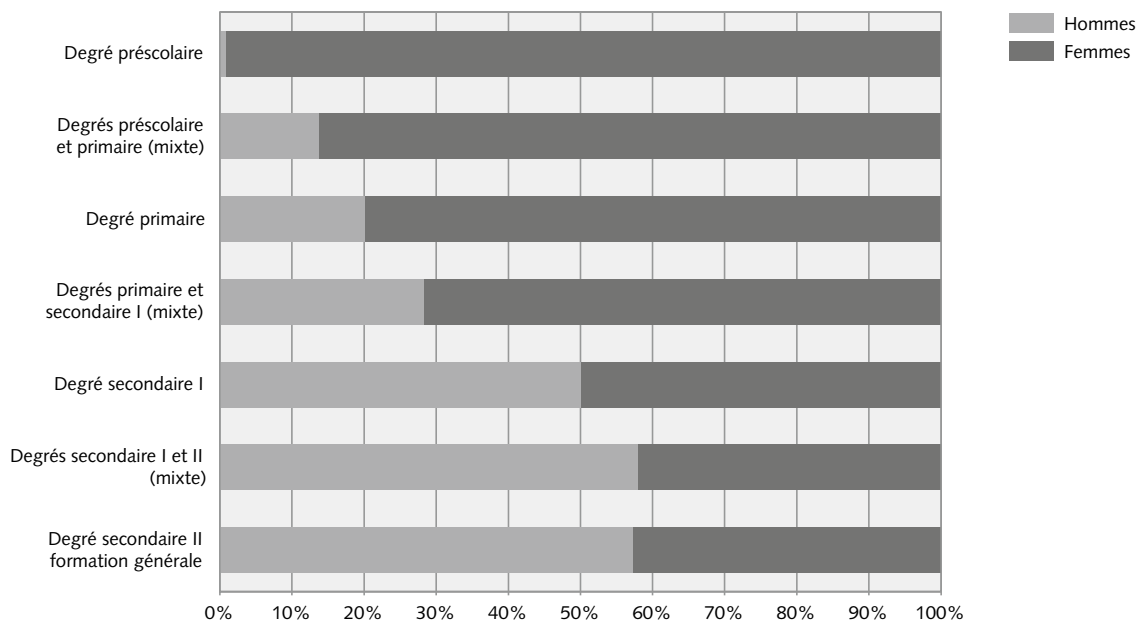
Voir point 4.3 pour: couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Fribourg et Neuchâtel.

Sources

Administrations cantonales / OFS
Tableau annexe: T1

**Pourcentage d'enseignants selon le sexe et le degré d'enseignement
(écoles publiques), en 2007/08¹**

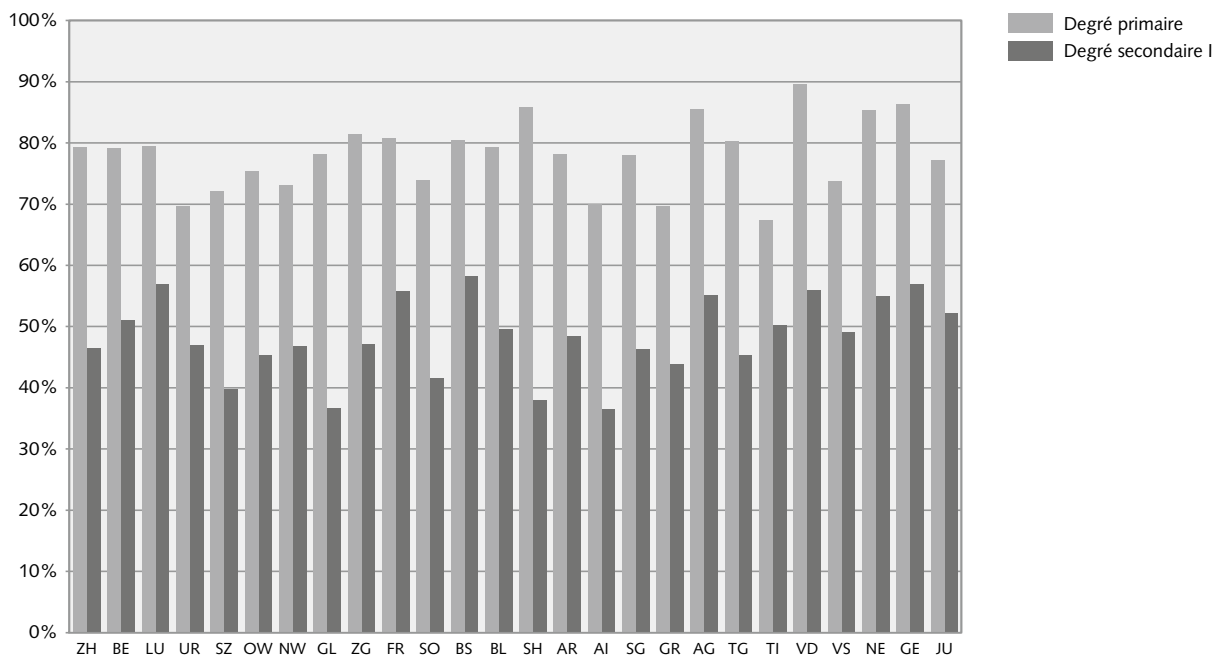
G 1

¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Pourcentage de femmes dans la scolarité obligatoire selon le canton
(écoles publiques), en 2007/08**

G 2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.1.2 Structure par âge du corps enseignant

L'âge moyen d'un enseignant s'élève à près de 43 ans pour la scolarité obligatoire et le pourcentage de personnes atteignant 50 ans ou plus y est de 34%. La formation générale du degré secondaire II se caractérise à la fois par un âge moyen plus élevé (45 ans) et par un pourcentage des 50 ans ou plus supérieur (37%).

Ainsi, à un horizon moyen de dix à quinze ans, c'est environ un tiers des effectifs de ces deux niveaux de formation qu'il faudra renouveler.

La structure démographique du corps enseignant est un instrument de politique prévisionnelle majeur puisqu'il permet de connaître les besoins en effectifs des différents degrés et types de formation ainsi que leur taux de remplacement. De ce point de vue, ce sont avant tout les groupes d'enseignants les plus jeunes (en-dessous de 30 ans) et les plus âgés (50 ans et plus) qui doivent retenir l'attention. Les premiers indiquent dans quelle mesure le renouvellement du corps enseignant est assuré par le recrutement de jeunes diplômés, les seconds montrent quel est le pourcentage de personnes qui partiront à la retraite d'ici dix à quinze ans.

D'une manière générale et pour les différents degrés d'enseignement, la tendance est claire: plus le niveau de formation s'élève, plus le pourcentage d'enseignants en-dessous de 30 ans faiblit (22% pour le degré préscolaire, 16% pour la scolarité obligatoire, 7% pour la formation générale du degré secondaire II), ceci s'expliquant par un temps d'étude variable suivant le degré d'enseignement choisi pour l'exercice de la profession. La tertiarisation de la formation des enseignants devrait cependant conduire à un certain nivellement de ces différences. Quant au taux d'enseignants de 50 ans ou plus, il augmente constamment en fonction du degré d'enseignement (25% pour le degré préscolaire, 34% pour la scolarité obligatoire, 37% pour la formation générale du degré secondaire II).

A l'intérieur de la scolarité obligatoire, le constat énoncé ci-dessus se retrouve puisque la moyenne d'âge des enseignants est légèrement plus élevée au secondaire I qu'au primaire (43,5 ans contre 42). En comparant les effectifs des moins de 40 ans avec ceux des 40 ans et plus pour le primaire, une certaine asymétrie de la structure démographique en faveur des plus âgés se manifeste dans vingt-trois cantons sur vingt-six (exceptions: Obwald, Zoug, Fribourg). Les cantons montrant le déséquilibre le plus manifeste atteignent un taux de 40 ans et plus supérieur ou égal à 60% (Berne, Glaris, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffouse, Argovie, Tessin, Valais, Neuchâtel, Jura). Pour le secondaire I, les 40 ans et plus forment partout la majorité avec une moyenne de 62% des effectifs, 69% pour le canton le plus «âgé» (Tessin).

Quant à la formation générale du secondaire II, les 40 ans et plus y forment le 67% des effectifs. Dans quatre des vingt-deux cantons ayant livré des données pour ce degré d'enseignement, leur taux passe même au-dessus de 70% (Uri, Schwytz, Tessin, Vaud).

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

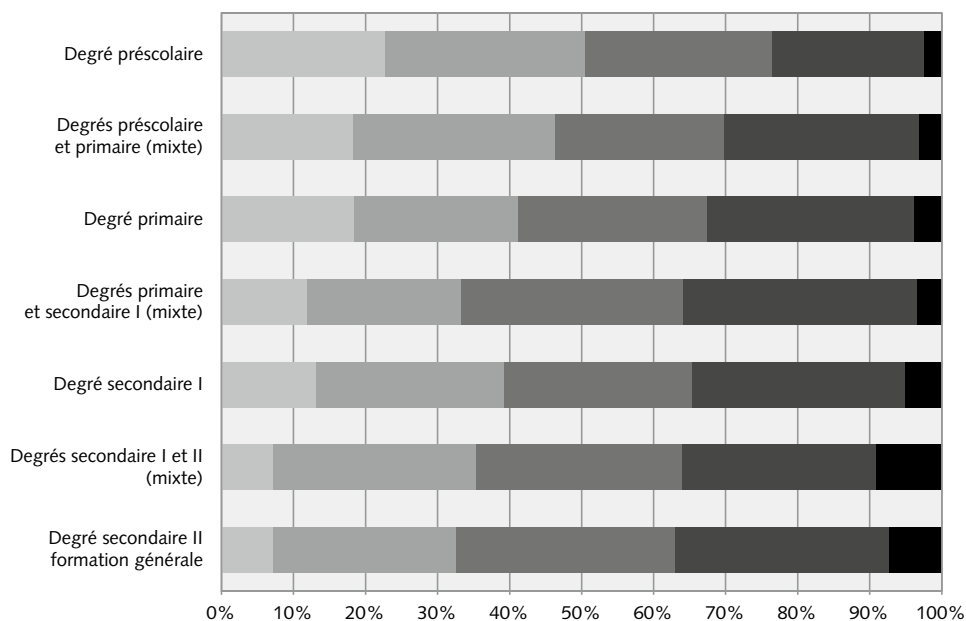
Voir point 4.3 pour: couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Fribourg et Neuchâtel.

Sources

Administrations cantonales / OFS
Tableau annexe: T2

Pourcentage d'enseignants selon la classe d'âge et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2007/08¹

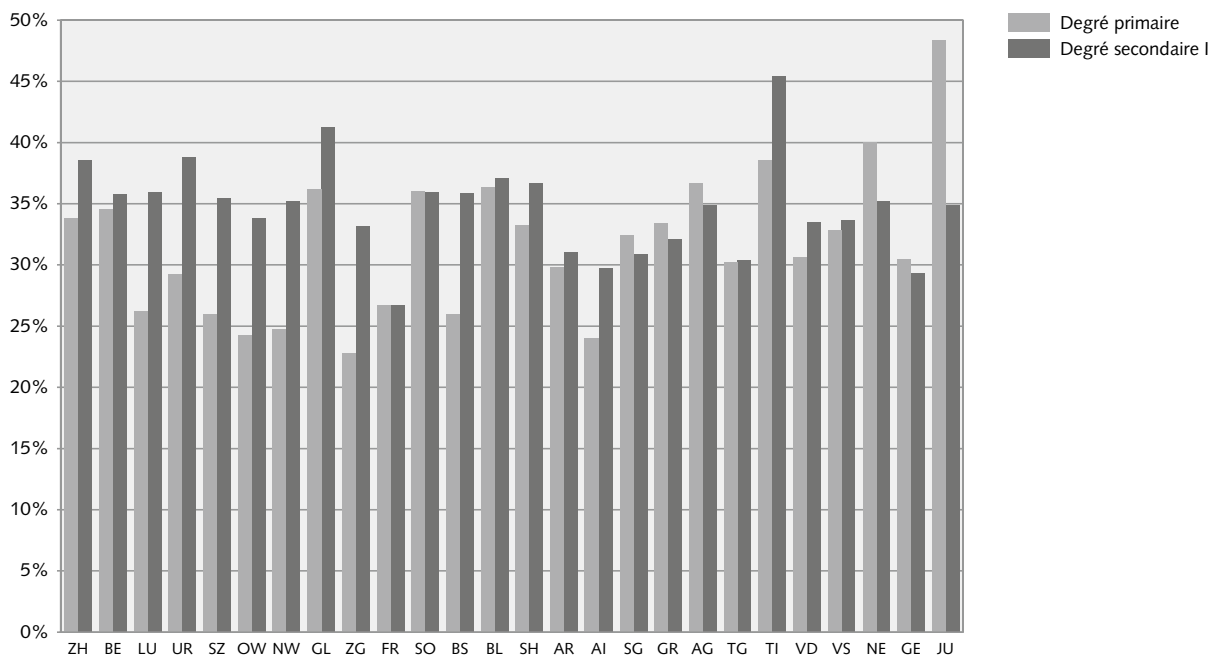
G 3

¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans et plus dans la scolarité obligatoire selon le canton (écoles publiques), en 2007/08

G 4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.1.3 Nationalité du corps enseignant

Le corps enseignant est, dans son écrasante majorité, d'origine nationale. Cette constatation vaut pour tous les degrés d'enseignement analysés puisque le taux maximal de personnes étrangères se situe à 7%. Même si une légère augmentation des effectifs allochtones tend à se dessiner avec l'élévation du degré d'enseignement, leur proportion ne varie que de 5 points entre le degré primaire (2%) et la formation générale du degré secondaire II (7%).

L'étude de la nationalité du corps enseignant en Suisse touche à plusieurs aspects du système d'éducation. En tant qu'instrument de gestion prévisionnelle des effectifs, elle met en évidence certaines carences en matière de disponibilité sur le marché du travail: une augmentation globale des enseignants d'origine étrangère peut être le signe que les écoles suisses ne produisent pas assez de personnes compétentes pour assurer l'instruction des élèves. A l'identique, un accroissement ciblé de ces mêmes contingents dans une discipline donnée peut être interprété comme une inadéquation entre les qualifications des enseignants indigènes et les besoins du marché de l'éducation; ceci impliquant en retour des adaptations dans la politique de formation, continue ou non, des personnes concernées. Dans une perspective plus large, une augmentation durable des effectifs étrangers pose la question de la reconnaissance des diplômes obtenus à l'extérieur de la Suisse.

La grande majorité des enseignants actifs dans les degrés d'enseignement analysés est d'origine indigène: la proportion de Suisses se monte ainsi à 96% au préscolaire où seuls deux cantons sur vingt-cinq se situent en-dessous de cette moyenne (Zurich et Genève).

Pour le degré primaire, qui présente le taux d'enseignants suisses le plus haut, leur proportion se monte à 98%. Dix cantons sur vingt-cinq se trouvent en dessous de cette valeur (Schwytz, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffouse, Appenzell Rh.-Ext., Argovie, Thurgovie, Tessin, Neuchâtel, Genève).

C'est avec le degré secondaire I qu'un léger accroissement des effectifs allochtones se dessine puisque la proportion d'enseignants indigènes descend à 94,5%. Dix cantons sur vingt-cinq se situent en-dessous de ce chiffre (Obwald, Fribourg, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffouse, Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Argovie, Tessin, Genève).

Pour la formation générale du degré secondaire II, le nombre de cantons dont la proportion d'enseignants suisses est inférieure à la moyenne (93%) est de huit sur vingt (Uri, Fribourg, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rh.-Int., St. Gall, Argovie, Thurgovie).

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

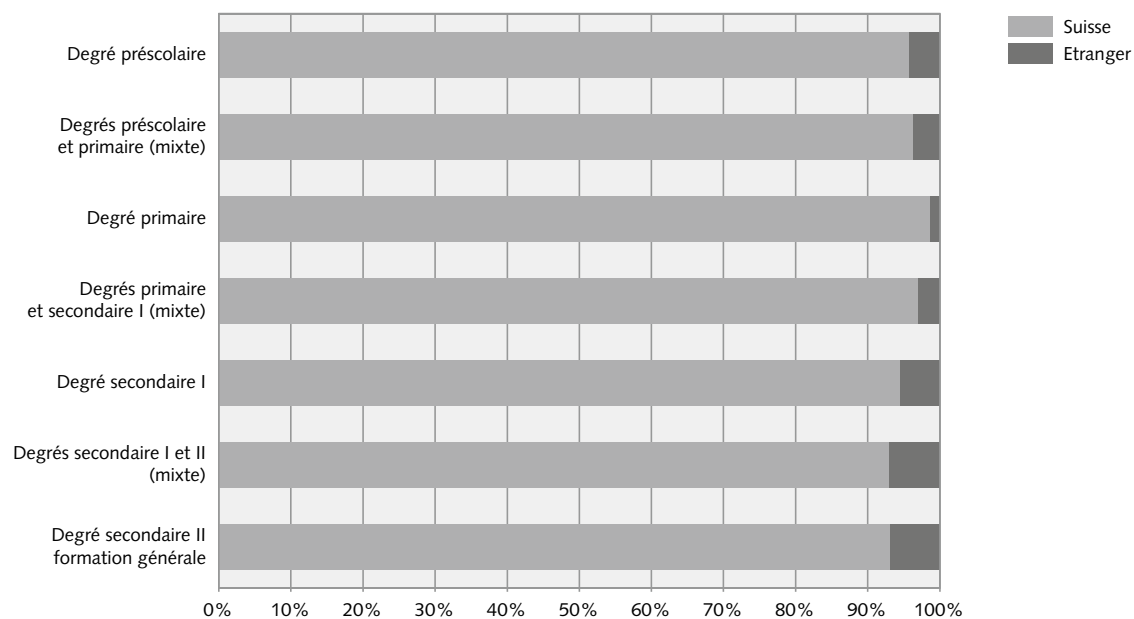
Voir point 4.3 pour: couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, traitement des données manquantes pour la variable «nationalité», cantons de Fribourg et Neuchâtel.

Sources

Administrations cantonales / OFS
Tableau annexe: T3

**Pourcentage d'enseignants selon la nationalité et le degré d'enseignement
(écoles publiques), en 2007/08¹**

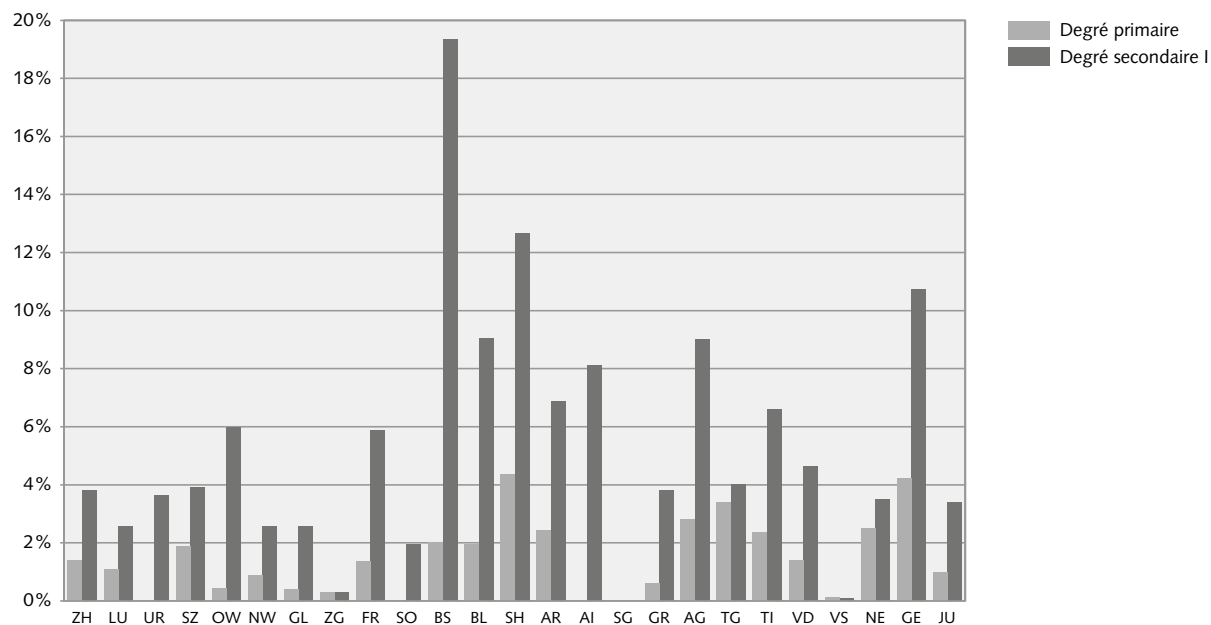
G 5


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement et pour les données manquantes

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Pourcentage d'enseignants étrangers dans la scolarité obligatoire selon le canton
(écoles publiques), 2007/08¹**

G 6


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement et pour les données manquantes

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.1.4 Taux d'occupation du corps enseignant

Pour tous les degrés d'enseignement considérés la majorité des enseignants travaille à temps partiel. Ceci est particulièrement vrai de la formation générale du secondaire II où 34 % seulement des personnes sont occupées à plein temps. Quant à la scolarité obligatoire et à la préscolarité, le taux de plein temps y est respectivement de 38 % et de 44 % des enseignants.

Comparé à d'autres secteurs d'activité, l'enseignement comporte une proportion de plein temps nettement inférieure. Cette situation résulte d'une part de la proportion importante de femmes actives dans cette branche et d'autre part de l'organisation particulière de la profession. Cet état de fait est surtout marqué chez les spécialistes de discipline qui sont fortement dépendant de l'offre de cours prévue pendant une année scolaire. Au niveau de la planification des effectifs, la part des temps partiels peut être considérée comme la réserve théorique dont dispose le système éducatif en matière de capacité d'enseignement. Cependant, il faut être conscient qu'il s'agit avant tout d'une réserve conjoncturelle plutôt que structurelle: on ne peut en effet pas partir du principe que la plupart des enseignants à temps partiel cherchent à augmenter durablement leur temps de travail. Ils sont bien plus à envisager comme un appoint stratégique pouvant répondre, à court terme, à une fluctuation des besoins.

D'une manière générale, le pourcentage de personnes occupées à plein temps est d'autant plus bas que le degré d'enseignement est élevé (44 % pour la préscolarité, 38 % pour la scolarité obligatoire, 34 % pour la formation générale du secondaire II).

En comparaison intercantonale, ce constat cache cependant de fortes différences. Pour la préscolarité, la proportion d'enseignants à plein temps varie entre 20 % (Appenzell Rh.-Ext.) et 68 % (Genève); pour le primaire, elle oscille entre 18 % (Bâle-Ville) et 68 % (Genève) et pour le secondaire I entre 21 % (Bâle-Ville) et 58 % (Appenzell Rh.-Int.). La formation générale du secondaire II présente, quant à elle, un temps partiel majoritaire dans dix-neuf des vingt-deux cantons analysés (exceptions: Glaris, Tessin, Jura).

En ce qui concerne la répartition des taux d'occupation selon le sexe, et pour tous les degrés d'enseignement considérés, les hommes travaillent proportionnellement plus souvent à plein temps que les femmes. A noter que le phénomène expliqué plus haut (diminution du plein temps au fur et à mesure que le degré d'enseignement s'élève) est vérifié pour les deux sexes: si le 81 % des hommes travaillent à plein temps au préscolaire, ils ne sont plus que 47 % à le faire au secondaire II, formation générale. Quant aux femmes, 43 % d'entre elles sont occupées à plein temps au préscolaire contre 18 % au secondaire II, formation générale.

Glossaire

Voir point 4.1 pour: degré d'enseignement, enseignant, enseignant à plein temps.

Méthode

Tous les chiffres présentés ci-dessus font référence au degré d'enseignement en tant que catégorie propre. Ainsi, c'est l'ensemble des enseignants actifs sur le degré considéré qui est pris en compte dans le calcul, y compris les personnes exerçant parallèlement une activité dans un autre degré d'enseignement.

Voir point 4.2 pour: attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement.

Données

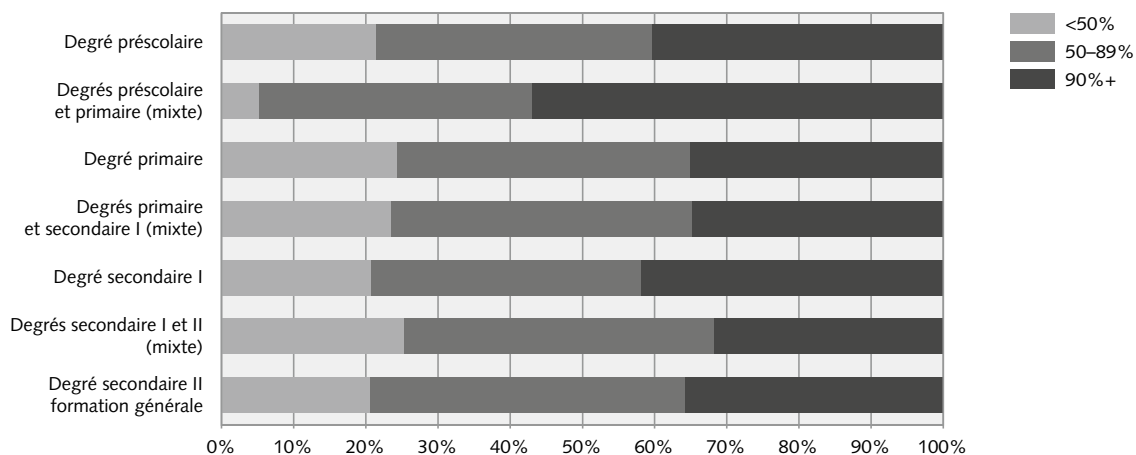
Voir point 4.3 pour: couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, traitement des données manquantes pour le taux d'occupation, cantons de Zurich, Fribourg et Neuchâtel.

Sources

Administrations cantonales / OFS
Tableau annexe: T4

Pourcentage d'enseignants selon le taux d'occupation et le degré d'enseignement (écoles publiques), 2007/08¹

G 7

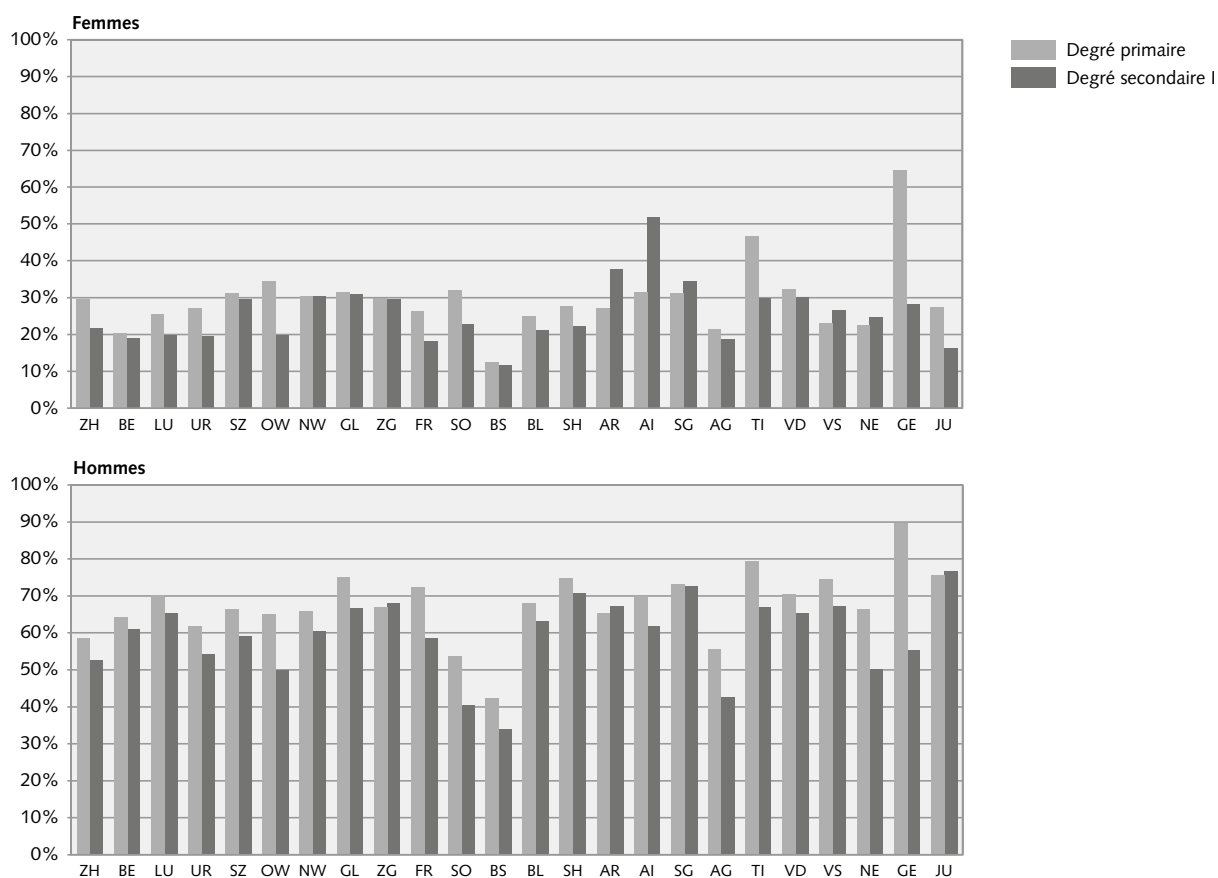


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement et pour les données manquantes

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Pourcentage d'enseignants travaillant à plein temps dans la scolarité obligatoire selon le sexe et le canton (écoles publiques), 2007/08¹

G 8



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement et pour les données manquantes

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.2 Prestations d'enseignement

3.2.1 Nombre d'élèves par classe et par enseignant

D'une manière générale, plus le degré d'enseignement augmente, plus le nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant diminue. Ce rapport passe ainsi de 13,9 élèves par équivalent plein temps pour la scolarité obligatoire à 10,4 pour la formation générale du secondaire II. Le nombre d'élèves par classe présente, quant à lui, une grande stabilité puisqu'il se situe entre 19,4 pour le degré primaire et 19 pour le degré secondaire I.

La mise en relation des deux principaux acteurs du système éducatif – les élèves et les enseignants – ainsi que la taille moyenne des classes permet d'analyser les conditions dans lesquelles l'enseignement s'effectue. Le nombre d'élèves par enseignant plein temps, calculé sur un degré donné, détermine le taux d'encadrement ou, en d'autres termes, propose une mesure du temps que l'enseignant peut théoriquement consacrer à chaque élève. C'est ici l'accès d'un élève à la ressource «enseignant» qui est traité. Le taux d'encadrement est directement influencé par les décisions politiques concernant la taille des classes, par la politique financière menée en matière d'éducation et plus généralement par l'organisation de la formation. Quant à l'effectif des classes, il dépend principalement de facteurs financiers, organisationnels et démographiques.

Le nombre d'élèves par équivalent plein temps d'un enseignant dépend fortement du degré d'enseignement. Ainsi, plus ce dernier est élevé, plus le nombre d'élèves diminue (15,5 dans le primaire, 12,1 dans le secondaire I et 10,4 dans la formation générale du secondaire II). Cette tendance est partagée au sein de la plupart des cantons analysés puisque seuls huit d'entre eux (Zurich, Berne, Schwytz, Obwald, Nidwald, Glaris, Schaffouse, Vaud) s'en écartent.

Le détail de l'analyse par degré d'enseignement selon le canton révèle que l'écart entre les deux cantons délimitant les extrêmes du taux d'encadrement se situe entre 4,4 et 6,1 élèves. Pour le primaire, 6,1 élèves séparent ainsi le canton offrant le plus haut taux d'encadrement de celui offrant le taux le plus bas (Nidwald: 12; Zurich: 18,1). Cet écart passe à 4,4 élèves pour le secondaire I (Genève: 9,6; Schwytz: 14) et à 5,6 pour la formation générale du secondaire II (St. Gall: 7,8; Zurich: 13,4).

Quant au nombre d'élèves par classe, il présente une grande stabilité puisqu'il est compris dans une fourchette allant de 19,4 à 19 élèves pour la scolarité obligatoire.

Glossaire

Voir point 4.1 pour: classe, degré d'enseignement, prestation d'enseignement.

Méthode

Voir point 4.2 pour: calcul des équivalents plein temps.

Données

Pour le nombre d'élèves par classe, les moyennes ont été calculées sur la base des mêmes cantons que ceux disponibles pour le calcul du nombre d'élèves par enseignant plein temps.

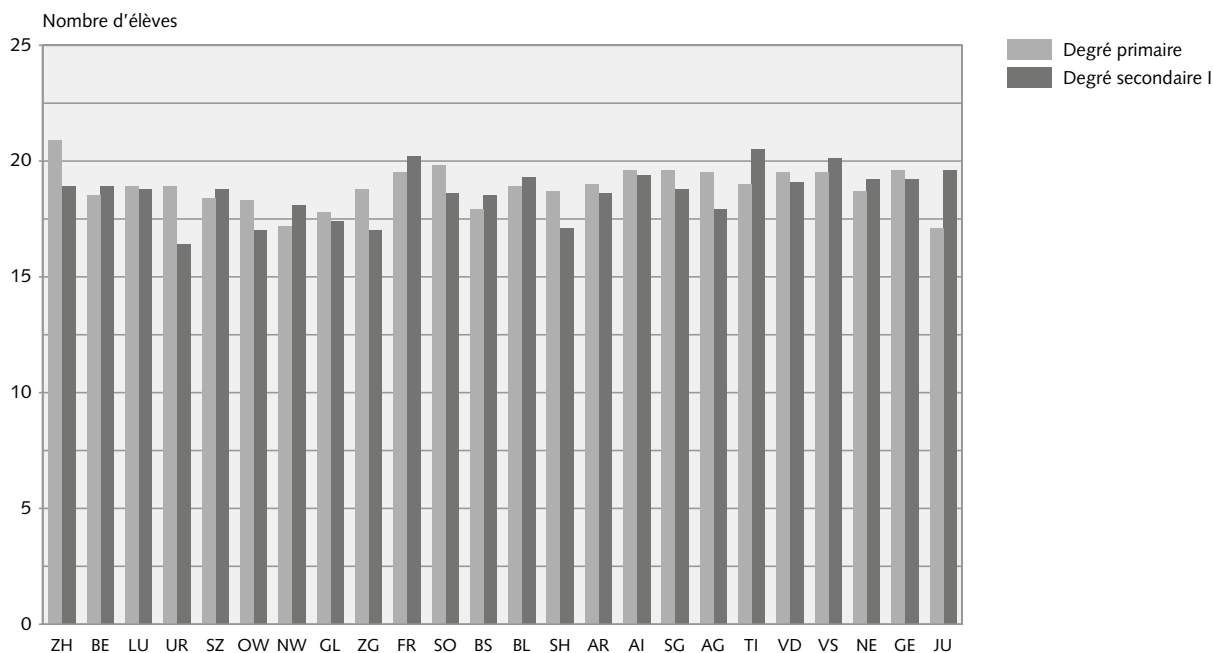
Voir point 4.3 pour: couverture statistique des degrés d'enseignement, écoles à programme d'enseignement spécial, cantons de Zurich, Lucerne, Glaris, Fribourg, Grisons, Thurgovie et Genève.

Source

Administrations cantonales / OFS
Tableaux annexes: T5, T6

**Taille moyenne des classes dans la scolarité obligatoire selon le canton
(écoles publiques), en 2007/08¹**

G 9

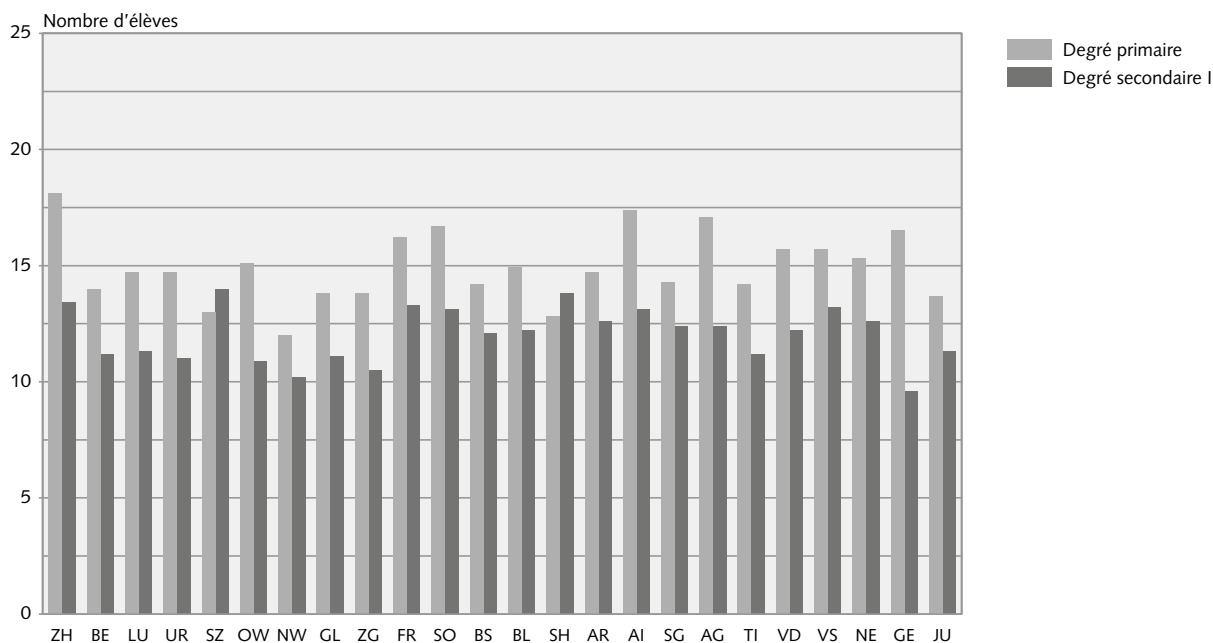


¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement et pour les cantons des Grisons et de Thurgovie

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Elèves par équivalent plein temps d'un enseignant dans la scolarité obligatoire
selon le canton (écoles publiques), en 2007/08¹**

G 10



¹ Voir point 4.3 pour la couverture statistique des degrés d'enseignement et pour les cantons des Grisons et de Thurgovie

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4 Annexes

4.1 Glossaire

Classe

Groupe d'élèves instruits principalement en commun.

Degré d'enseignement

Etape du programme d'enseignement normal portant sur plusieurs années scolaires. L'articulation utilisée sur le plan suisse et international est la suivante:

- degré préscolaire
- degré primaire
- degré secondaire I
- degré secondaire II
- degré tertiaire

Degré préscolaire

Comprend les structures qui préparent les enfants à suivre la scolarité obligatoire.

Degré primaire (programme d'enseignement normal)

Inclut les quatre à six premières années de la scolarité obligatoire et s'achève au moment de la première sélection des élèves selon leurs performances.

Degré secondaire I (programme d'enseignement normal)

Fait suite au degré primaire et s'achève avec la fin de la scolarité obligatoire. On y trouve trois types d'enseignement:

- écoles à exigences élémentaires: admission libre;
- écoles à exigences étendues: les élèves doivent répondre aux critères de sélection correspondants;
- écoles sans sélection: ne prévoient pas de sélection sur la base des résultats scolaires.

Degré secondaire II

Constitue la première phase de la scolarité postobligatoire et comprend des filières de formation générale et des filières de formation professionnelle.

Ecoles à programme d'enseignement spécial

Comprend les écoles des degrés primaire et secondaire I dont le programme d'enseignement s'écarte du programme normal.

Enseignant

Personne qui enseigne.

Enseignant à plein temps

Tout enseignant employé à 90% au moins d'un poste à plein temps pendant une année scolaire complète est considéré comme travaillant à plein temps.

Enseignement

Communication directe visant la transmission des connaissances. Il se distingue d'autres activités telles que la thérapie par le fait qu'il correspond à l'offre normale des écoles indiquées dans les programmes, horaires, certificats, etc.

Prestation d'enseignement

Enseignement mesuré en heures hebdomadaires.

Type d'enseignement

Ensemble d'écoles d'un degré donné défini par l'unité du contenu de leurs filières resp. leurs programmes.

Type d'enseignant

Généraliste: enseigne toutes les disciplines.
Spécialiste de discipline: enseigne une seule discipline.
Spécialiste de groupe de branches: enseigne plusieurs disciplines.

4.2 Méthode

Attribution d'un enseignant à un degré ou type d'enseignement

Les personnes travaillant sur plusieurs degrés ou types d'enseignement ont été assignées à un ou deux degré(s) ou type d'enseignement particulier(s) selon les principes suivants:

- à une catégorie mixte (ex: degrés préscolaire et primaire) si la personne travaille sur deux degrés ou types d'enseignement adjacents;
- au degré ou type d'enseignement auquel l'activité principale (taux d'activité le plus élevé) est effectuée si la personne travaille sur plus de deux degrés ou types d'enseignement ou si les degrés ou types d'enseignement ne sont pas directement adjacents;
- au degré ou type d'enseignement auquel l'activité pure principale (ex: degré préscolaire) est effectuée si la personne accomplit d'autres activités non répartissables suivant le degré ou type d'enseignement.

Seules les activités auxquelles un volume d'activité et une référence plein temps ont été attribués sont prises en compte dans les calculs de répartition des personnes.

Calcul des équivalents plein temps

Les équivalents plein temps correspondent aux postes complets tels qu'ils sont définis dans chaque canton, pour chaque degré et type d'enseignement. Les volumes d'activité des personnes à temps partiel sont convertis en équivalents plein temps selon l'exemple suivant: une personne travaillant à 50% est égale à un demi équivalent plein temps.

Pour les enseignants actifs sur plusieurs degrés, les volumes d'activité sont estimés pour chaque degré d'enseignement. La répartition est effectuée, pour chaque canton, sur la base du nombre des élèves par degré.

4.3 Données

Couverture statistique des degrés d'enseignement

Les degrés préscolaire, primaire et secondaire I sont couverts par la totalité des cantons.

Vingt-deux cantons ont fourni des données pour le degré secondaire II, formation générale.

Vingt cantons ont fourni des données pour le degré secondaire II, formation professionnelle initiale.

Ecoles à programme d'enseignement spécial

En raison de la complexité et de l'hétérogénéité des situations au niveau de l'enseignement spécial, une analyse détaillée du contenu de ces données a dû être abandonnée pour l'année scolaire 2007/08. Différentes méthodes permettant de les représenter de manière adéquate sont actuellement en cours d'analyse.

Nationalité: données manquantes

Les cantons dont la proportion de données manquantes est supérieure à 5% sont exclus des calculs portant sur le total des cantons reçus. Pour la préscolarité, le primaire et le secondaire I, il s'agit du canton de Berne. Pour la formation générale du secondaire II, il s'agit des cantons de Berne et Vaud.

Taux d'occupation: données manquantes

Les cantons dont la proportion de données manquantes est supérieure à 5% sont exclus des calculs portant sur le total des cantons reçus. Ce cas de figure concerne le canton des Grisons pour les degrés primaire et secondaire I ainsi que le canton de Thurgovie pour les degrés préscolaire, primaire et secondaire I.

Canton de Zurich

Taux d'occupation: les enseignants pour lesquels le taux d'occupation est inconnu travaillent tous à 50% au moins. Ils représentent le 13% du total cantonal de la préscolarité. Pour le calcul des indicateurs, les effectifs ont été attribués à la catégorie temps partiel ou plein temps selon l'hypothèse suivante: les personnes concernées ont le même profil d'activité que le reste des enseignants du même degré d'enseignement.

Equivalents plein temps: en raison de difficultés de répartition de certaines activités, les équivalents plein temps du secondaire I et de la formation générale du secondaire II ont été ventilés dans ces degrés d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Lucerne

Equivalents plein temps: une distinction entre le gymnase du secondaire I et le gymnase du secondaire II n'étant pas possible, les équivalents plein temps ont été ventilés dans les deux degrés suivant le nombre d'élèves de chaque degré d'enseignement.

Canton de Glaris

Equivalents plein temps: en raison de difficultés de répartition de certaines activités, les équivalents plein temps du secondaire I et de la formation générale du secondaire II ont été ventilés dans ces degrés d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Fribourg

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton des Grisons

Nombre d'élèves par enseignant: en raison du taux important de données manquantes pour les variables entrant dans le calcul des équivalents plein temps (60% des données livrées), l'indicateur «nombre d'élèves par équivalents plein temps d'un enseignant» n'a pas pu être calculé.

Equivalents plein temps: en raison du taux important de données manquantes pour les variables entrant dans le calcul des équivalents plein temps (60% des données livrées), ces derniers n'ont pas pu être calculés.

Canton de Thurgovie

Nombre d'élèves par enseignant: en raison du taux important de données manquantes pour les variables entrant dans le calcul des équivalents plein temps (19% des données livrées), l'indicateur «nombre d'élèves par équivalents plein temps d'un enseignant» n'a pas pu être calculé.

Equivalents plein temps: en raison du taux important de données manquantes pour les variables entrant dans le calcul des équivalents plein temps (19% des données livrées), ces derniers n'ont pas pu être calculés.

Canton de Neuchâtel

Enseignants du degré secondaire II: les effectifs des enseignants actifs au degré secondaire II sans précision du type d'enseignement (formation générale ou professionnelle), ont été ventilés dans ces différents types d'enseignement selon le nombre d'élèves.

Canton de Genève

Distinction degré préscolaire/degré primaire: l'enseignement primaire est organisé sur quatre années pour le cycle élémentaire – 1^{re} enfantine à 2^e primaire – et sur quatre années pour le cycle moyen – 3^e à 6^e primaire. La répartition des équivalents plein temps selon les degrés préscolaire et primaire a été artificiellement créée à des fins de comparaison intercantonale sur la base du nombre d'élèves de chaque degré d'enseignement.

4.4 Caractéristiques recensées

La statistique des enseignants relève, de manière **obligatoire**, les caractéristiques suivantes:

- pour la personne: le sexe, l'âge, l'état-civil, la nationalité et la réduction d'activité (réduction, en heures hebdomadaires, de la charge d'enseignement payée par l'employeur sans obligation de reprendre d'autres activités au sein du système de formation);
- pour l'enseignement: le statut de l'enseignant (description de la forme juridique du contrat de travail), le type d'enseignant (distinction entre généralistes, spécialistes de groupe de branches et spécialistes de discipline), le degré ou type d'enseignement, la branche, l'école, le volume d'activité (en heures hebdomadaires) et la référence plein temps (en heures hebdomadaires).

La statistique des enseignants relève encore certaines caractéristiques pour lesquelles le renseignement est **facultatif**. Il s'agit du nombre d'années de service, des deux derniers diplômes obtenus en relation avec l'activité pédagogique, du (des) lieu(x) où ces deux formations ont été suivies et des années d'obtention des diplômes.

Tableaux 2007/08

T 1a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré préscolaire				Degrés préscolaire et primaire (mixte)			Degré primaire			
	Total	Hommes	Femmes	Sans information	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Sans information
Total	10 329	87	10 240	2	3 263	451	2 812	35 550	7 177	28 370	3
ZH	1 723	15	1 708	0	183	16	167	5 192	1 112	4 080	0
BE	1 438	7	1 431	0	169	5	164	5 419	980	4 439	0
LU	396	1	395	0	32	0	32	2 087	394	1 693	0
UR	35	0	35	0	19	5	14	198	66	132	0
SZ	184	1	183	0	3	1	2	950	262	688	0
OW	34	1	33	0	1	0	1	213	53	160	0
NW	46	0	46	0	22	2	20	263	66	197	0
GL	51	0	51	0	3	0	3	246	55	191	0
ZG	151	2	149	0				669	130	539	0
FR	335	0	335	0	6	0	6	1 743	338	1 405	0
SO	414	0	414	0	2	0	2	1 281	334	947	0
BS	266	18	248	0				534	115	419	0
BL	450	4	446	0	25	1	24	1 236	263	973	0
SH	126	2	124	0				526	75	451	0
AR	74	1	73	0	6	1	5	349	74	275	0
AI	22	0	22	0				99	29	70	0
SG	731	2	729	0				2 971	657	2 314	0
GR	258	0	258	0				1 099	345	754	0
AG	1 056	8	1 048	0	57	2	55	2 509	380	2 129	0
TG	382	1	381	0				1 228	242	986	0
TI	460	7	453	0	139	63	76	1 225	373	852	0
VD	974	12	960	2	106	3	103	2 491	172	2 316	3
VS	381	2	379	0	28	1	27	1 723	453	1 270	0
NE	240	3	237	0	31	0	31	887	129	758	0
GE					2 349	320	2 029				
JU	102	0	102	0	82	31	51	412	80	332	0

T 1b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degrés primaire et secondaire I (mixte)			Degré secondaire I				Degrés secondaire I et II (mixte)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Sans information	Total	Hommes	Femmes
Total	3 355	953	2 402	28 250	14 171	14 077	2	4 083	2 368	1 715
ZH	97	2	95	2 460	1 308	1 152	0	2 182	1 227	955
BE	1 205	436	769	3 068	1 585	1 483	0	472	305	167
LU	636	173	463	1 168	599	569	0	31	17	14
UR	33	5	28	111	68	43	0	75	43	32
SZ	103	32	71	351	230	121	0	135	93	42
OW	17	4	13	130	70	60	0	54	36	18
NW	54	23	31	130	75	55	0	49	26	23
GL	8	1	7	134	85	49	0	52	37	15
ZG	47	3	44	297	179	118	0			
FR	15	2	13	1 085	478	607	0	43	26	17
SO	7	3	4	804	444	360	0	316	212	104
BS	60	1	59	910	403	507	0	22	10	12
BL	23	1	22	1 259	646	613	0	12	6	6
SH				237	147	90	0			
AR	17	6	11	202	107	95	0			
AI	1	1	0	73	46	27	0			
SG				1 772	951	821	0			
GR	92	17	75	591	366	225	0			
AG	397	47	350	3 750	1 814	1 936	0			
TG	3	0	3	927	495	432	0	363	211	152
TI	39	22	17	1 313	652	661	0	43	21	22
VD	349	133	216	3 704	1 653	2 049	2			
VS	42	16	26	1 028	528	500	0	23	12	11
NE	83	17	66	917	433	484	0			
GE				1 567	678	889	0	205	84	121
JU	27	8	19	262	131	131	0	6	2	4

T 1c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire II: formation générale			Degré secondaire II: formation professionnelle initiale			Impossible à définir selon le degré d'enseignement			Total de tous les degrés d'enseignement			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Sans information
Total	9 529	5 463	4 066	9 181	5 987	3 194	897	395	502	104 437	37 052	67 378	7
ZH	50	22	28	2 199	1 407	792				14 086	5 109	8 977	0
BE	763	446	317							12 534	3 764	8 770	0
LU	857	521	336	509	384	125				5 716	2 089	3 627	0
UR				48	30	18	3	3	0	522	220	302	0
SZ	19	9	10	188	143	45				1 933	771	1 162	0
OW				54	35	19				503	199	304	0
NW	22	14	8	53	33	20				639	239	400	0
GL				70	48	22				564	226	338	0
ZG										1 164	314	850	0
FR	469	247	222	442	264	178				4 138	1 355	2 783	0
SO	12	5	7	366	251	115				3 202	1 249	1 953	0
BS	555	321	234	419	258	161				2 766	1 126	1 640	0
BL	658	376	282	232	174	58	343	177	166	4 238	1 648	2 590	0
SH							4	3	1	893	227	666	0
AR										648	189	459	0
AI	20	11	9							215	87	128	0
SG	742	493	249	852	537	315				7 068	2 640	4 428	0
GR										2 040	728	1 312	0
AG	700	410	290	727	517	210				9 196	3 178	6 018	0
TG	25	15	10	515	319	196				3 443	1 283	2 160	0
TI	664	416	248	785	459	326				4 668	2 013	2 655	0
VD	1 199	671	528							8 823	2 644	6 172	7
VS	510	311	199	506	340	166	1	0	1	4 242	1 663	2 579	0
NE	406	261	145	541	294	247	158	92	66	3 263	1 229	2 034	0
GE	1 729	833	896	474	360	114	388	120	268	6 712	2 395	4 317	0
JU	129	81	48	201	134	67				1 221	467	754	0

T 2a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré préscolaire							Degrés préscolaire et primaire (mixte)					
	Total	–30	30–39	40–49	50–59	60+	Sans information	Total	–30	30–39	40–49	50–59	60+
Total	10 329	2 353	2 869	2 666	2 182	253	6	3 263	598	912	766	886	101
ZH	1 723	365	461	396	415	83	3	183	35	59	46	41	2
BE	1 438	315	412	386	289	36	0	169	61	36	41	28	3
LU	396	130	114	85	65	2	0	32	12	8	11	1	0
UR	35	11	10	8	6	0	0	19	2	1	8	7	1
SZ	184	60	43	40	39	2	0	3	1	0	2	0	0
OW	34	12	13	3	6	0	0	1	0	1	0	0	0
NW	46	24	9	10	1	2	0	22	1	9	8	4	0
GL	51	12	15	18	5	1	0	3	1	1	1	0	0
ZG	151	44	56	27	22	2	0						
FR	335	75	106	87	64	3	0	6	0	1	5	0	0
SO	414	100	126	100	75	13	0	2	1	1	0	0	0
BS	266	28	76	86	68	8	0						
BL	450	86	113	109	128	14	0	25	9	4	4	7	1
SH	126	17	32	39	35	3	0						
AR	74	25	14	17	16	2	0	6	2	3	0	0	1
AI	22	3	7	6	6	0	0						
SG	731	238	187	158	128	20	0						
GR	258	78	70	65	42	3	0						
AG	1 056	314	277	273	173	19	0	57	11	9	15	18	4
TG	382	121	104	80	68	9	0						
TI	460	91	122	144	96	7	0	139	2	28	31	75	3
VD	974	95	284	299	275	18	3	106	13	29	34	28	2
VS	381	72	117	121	67	4	0	28	11	6	8	3	0
NE	240	26	68	78	67	1	0	31	10	5	10	6	0
GE								2 349	417	698	518	633	83
JU	102	11	33	31	26	1	0	82	9	13	24	35	1

T 2b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré primaire							Degrés primaire et secondaire I (mixte)						
	Total	–30	30–39	40–49	50–59	60+	Sans information	Total	–30	30–39	40–49	50–59	60+	Sans information
Total	35 550	6 538	8 096	9 353	10 191	1 370	2	3 355	400	717	1 032	1 092	113	1
ZH	5 192	940	1 157	1 309	1 497	289	0	97	9	24	42	21	1	0
BE	5 419	818	1 184	1 538	1 674	205	0	1 205	155	262	348	399	41	0
LU	2 087	616	504	509	406	52	0	636	51	126	197	234	28	0
UR	198	36	51	55	51	5	0	33	8	6	10	9	0	0
SZ	950	190	244	268	221	27	0	103	19	32	26	24	2	0
OW	213	68	45	52	39	9	0	17	2	3	4	8	0	0
NW	263	54	79	73	43	14	0	54	9	12	10	22	1	0
GL	246	51	37	68	76	14	0	8	3	1	1	2	1	0
ZG	669	147	208	163	129	22	0	47	7	9	19	10	2	0
FR	1 743	418	460	396	430	39	0	15	6	2	5	2	0	0
SO	1 281	224	282	312	415	48	0	7	3	1	1	2	0	0
BS	534	74	173	164	106	17	0	60	1	4	23	28	3	1
BL	1 236	171	302	310	397	56	0	23	1	4	12	6	0	0
SH	526	95	108	148	146	29	0							
AR	349	71	95	79	89	15	0	17	4	2	5	6	0	0
AI	99	25	24	27	20	3	0	1	0	0	0	1	0	0
SG	2 971	569	667	771	843	121	0							
GR	1 099	229	210	282	311	66	1	92	16	26	30	17	3	0
AG	2 509	469	466	670	800	104	0	397	44	72	120	144	17	0
TG	1 228	244	264	350	311	59	0	3	0	0	1	2	0	0
TI	1 225	210	261	307	414	33	0	39	0	9	14	13	3	0
VD	2 491	395	653	671	719	52	1	349	39	89	120	98	3	0
VS	1 723	221	368	558	550	26	0	42	5	8	19	10	0	0
NE	887	132	198	189	320	48	0	83	16	21	19	23	4	0
GE														
JU	412	71	56	84	184	17	0	27	2	4	6	11	4	0

T 2c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire I							Degrés secondaire I et II (mixte)						Degré secondaire II: formation générale						
	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans information	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans information
Total	28 250	3 729	7 351	7 358	8 386	1 422	4	4 083	294	1 149	1 169	1 100	371	9 529	687	2 410	2 907	2 825	697	3
ZH	2 460	286	684	550	768	172	0	2 182	120	599	600	594	269	50	1	15	21	9	4	0
BE	3 068	489	685	791	954	149	0	472	45	133	138	135	21	763	66	199	219	217	62	0
LU	1 168	189	328	263	338	50	0	31	1	8	12	10	0	857	58	243	298	207	51	0
UR	111	15	24	25	41	6	0	75	5	14	27	26	3							
SZ	351	50	88	86	104	23	0	135	6	27	46	45	11	19	1	4	5	8	1	0
OW	130	27	23	33	41	6	0	54	2	16	23	9	4							
NW	130	20	36	33	33	8	0	49	2	20	9	16	2	22	0	2	7	12	1	0
GL	134	16	36	22	44	16	0	52	3	14	18	10	7							
ZG	297	37	104	54	83	19	0													
FR	1 085	227	289	271	273	25	0	43	11	13	14	5	0	469	46	141	140	116	26	0
SO	804	120	206	186	241	51	0	316	22	88	95	92	19	12	1	3	7	1	0	0
BS	910	83	225	286	273	42	1	22	2	5	6	8	1	555	47	153	144	174	36	1
BL	1 259	157	293	340	386	83	0	12	1	4	2	4	1	658	43	164	224	179	48	0
SH	237	39	53	58	73	14	0													
AR	202	32	56	52	48	14	0													
AI	73	12	21	19	18	3	0							20	1	7	4	8	0	0
SG	1 772	278	465	482	478	69	0							742	60	198	198	207	79	0
GR	591	86	155	151	165	34	0													
AG	3 750	497	887	1 080	1 065	221	0							700	41	201	241	163	54	0
TG	927	133	274	258	215	47	0	363	19	97	118	101	28	25	3	5	10	7	0	0
TI	1 313	89	318	303	552	51	0	43	3	16	9	15	0	664	26	148	211	243	36	0
VD	3 704	408	1 017	1 020	1 114	142	3							1 199	78	274	405	374	66	2
VS	1 028	140	280	254	338	16	0	23	5	11	3	3	1	510	34	127	173	155	21	0
NE	917	116	239	237	263	62	0							406	18	122	95	127	44	0
GE	1 567	152	495	429	399	92	0	205	47	83	46	25	4	1 729	152	366	472	578	161	0
JU	262	31	70	75	79	7	0	6	0	1	3	2	0	129	11	38	33	40	7	0

T 2d Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la classe d'âge (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale							Impossible à définir selon le degré d'enseignement						Total de tous les degrés d'enseignement						
	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans information	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Total	-30	30-39	40-49	50-59	60+	Sans information
Total	9 181	430	1 920	3 214	2 849	755	13	897	45	163	335	290	64	104 437	15 074	25 587	28 800	29 801	5 146	29
ZH	2 199	54	416	680	765	284	0							14 086	1 810	3 415	3 644	4 110	1 104	3
BE														12 534	1 949	2 911	3 461	3 696	517	0
LU	509	28	115	183	148	35	0							5 716	1 085	1 446	1 558	1 409	218	0
UR	48	6	7	12	17	6	0	3	0	0	1	2	0	522	83	113	146	159	21	0
SZ	188	8	41	70	49	19	1							1 933	335	479	543	490	85	1
OW	54	2	9	21	15	6	1							503	113	110	136	118	25	1
NW	53	1	11	25	9	7	0							639	111	178	175	140	35	0
GL	70	4	13	19	29	5	0							564	90	117	147	166	44	0
ZG														1 164	235	377	263	244	45	0
FR	442	51	120	151	107	13	0							4 138	834	1132	1069	997	106	0
SO	366	21	54	132	118	41	0							3 202	492	761	833	944	172	0
BS	419	18	64	153	162	21	1							2 766	253	700	862	819	128	4
BL	232	11	32	97	74	18	0	343	19	79	131	88	26	4 238	498	995	1 229	1 269	247	0
SH								4	0	1	1	2	0	893	151	194	246	256	46	0
AR														648	134	170	153	159	32	0
AI														215	41	59	56	53	6	0
SG	852	44	174	331	234	69	0							7 068	1 189	1 691	1 940	1 890	358	0
GR														2 040	409	461	528	535	106	1
AG	727	30	156	243	245	53	0							9 196	1 406	2 068	2 642	2 608	472	0
TG	515	30	114	194	131	36	10							3 443	550	858	1 011	835	179	10
TI	785	32	202	296	227	28	0							4 668	453	1 104	1 315	1 635	161	0
VD														8 823	1 028	2 346	2 549	2 608	283	9
VS	506	16	130	190	158	12	0	1	0	0	0	1	0	4 242	504	1 047	1 326	1 285	80	0
NE	541	37	119	201	160	24	0	158	6	33	69	40	10	3 263	361	805	898	1 006	193	0
GE	474	24	96	161	134	59	0	388	20	50	133	157	28	6 712	812	1 788	1 759	1 926	427	0
JU	201	13	47	55	67	19	0							1 221	148	262	311	444	56	0

T 3a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la nationalité (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré préscolaire				Degrés préscolaire et primaire (mixte)				Degré primaire			
	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information
Total	10 329	9 240	375	714	3 263	3 057	112	94	35 550	33 176	394	1 980
ZH	1 723	1 416	307	0	183	176	7	0	5 192	5 123	69	0
BE	1 438	723	3	712	169	75	0	94	5 419	3 437	7	1 975
LU	396	395	1	0	32	32	0	0	2 087	2 062	25	0
UR	35	35	0	0	19	19	0	0	198	198	0	0
SZ	184	183	1	0	3	3	0	0	950	933	17	0
OW	34	34	0	0	1	1	0	0	213	212	1	0
NW	46	46	0	0	22	21	1	0	263	262	1	0
GL	51	51	0	0	3	3	0	0	246	245	1	0
ZG	151	151	0	0					669	668	1	0
FR	335	329	6	0	6	6	0	0	1 743	1 719	24	0
SO	414	414	0	0	2	2	0	0	1 281	1 281	0	0
BS	266	260	6	0					534	524	10	0
BL	450	442	8	0	25	25	0	0	1 236	1 212	24	0
SH	126	126	0	0					526	503	23	0
AR	74	71	3	0	6	6	0	0	349	341	8	0
AI	22	22	0	0					99	99	0	0
SG	731	731	0	0					2 971	2 971	0	0
GR	258	255	3	0					1 099	1 093	6	0
AG	1 056	1 049	7	0	57	56	1	0	2 509	2 446	63	0
TG	382	382	0	0					1 228	1 186	42	0
TI	460	454	6	0	139	139	0	0	1 225	1 206	19	0
VD	974	955	17	2	106	102	4	0	2 491	2 460	26	5
VS	381	381	0	0	28	28	0	0	1 723	1 721	2	0
NE	240	234	6	0	31	31	0	0	887	866	21	0
GE					2 349	2 250	99	0				
JU	102	101	1	0	82	82	0	0	412	408	4	0

T 3b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la nationalité (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degrés primaire et secondaire I (mixte)				Degré secondaire I				Degrés secondaire I et II (mixte)			
	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information
Total	3 355	2 872	67	416	28 250	25 700	1 403	1 147	4 083	3 699	265	119
ZH	97	97	0	0	2460	2 424	36	0	2 182	2 038	144	0
BE	1 205	786	3	416	3068	1 903	22	1 143	472	342	11	119
LU	636	631	5	0	1168	1 128	40	0	31	29	2	0
UR	33	33	0	0	111	109	2	0	75	69	6	0
SZ	103	100	3	0	351	337	14	0	135	129	6	0
OW	17	17	0	0	130	121	9	0	54	51	3	0
NW	54	53	1	0	130	125	5	0	49	49	0	0
GL	8	8	0	0	134	131	3	0	52	50	2	0
ZG	47	46	1	0	297	297	0	0				
FR	15	15	0	0	1 085	1 021	64	0	43	40	3	0
SO	7	7	0	0	804	798	6	0	316	300	16	0
BS	60	58	2	0	910	724	186	0	22	18	4	0
BL	23	22	1	0	1 259	1 144	115	0	12	11	1	0
SH					237	207	30	0				
AR	17	16	1	0	202	188	14	0				
AI	1	1	0	0	73	67	6	0				
SG					1 772	1 772	0	0				
GR	92	91	1	0	591	566	25	0				
AG	397	378	19	0	3 750	3 395	355	0				
TG	3	3	0	0	927	907	20	0	363	331	32	0
TI	39	25	14	0	1 313	1 240	73	0	43	38	5	0
VD	349	338	11	0	3 704	3 523	177	4				
VS	42	42	0	0	1 028	1 027	1	0	23	23	0	0
NE	83	79	4	0	917	886	31	0				
GE					1 567	1 407	160	0	205	175	30	0
JU	27	26	1	0	262	253	9	0	6	6	0	0

T 3c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et la nationalité (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire II: formation générale				Degré secondaire II: formation professionnelle initiale				Impossible à définir selon le degré d'enseignement			Total de tous les degrés d'enseignement			
	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Sans information	Total	Suisse	Etranger	Total	Suisse	Etranger	Sans information
Total	9 529	7 648	561	1 320	9 181	8 677	500	4	897	778	119	104 437	94 847	3 796	5 794
ZH	50	48	2	0	2 199	2 083	116	0				14 086	13 405	681	0
BE	763	529	31	203								12 534	7 795	77	4 662
LU	857	800	57	0	509	492	17	0				5 716	5 569	147	0
UR					48	45	3	0	3	3	0	522	511	11	0
SZ	19	19	0	0	188	174	14	0				1 933	1 878	55	0
OW					54	51	3	0				503	487	16	0
NW	22	22	0	0	53	52	1	0				639	630	9	0
GL					70	64	6	0				564	552	12	0
ZG												1 164	1 162	2	0
FR	469	427	42	0	442	417	25	0				4 138	3 974	164	0
SO	12	12	0	0	366	362	4	0				3 202	3 176	26	0
BS	555	502	53	0	419	382	37	0				2 766	2 468	298	0
BL	658	584	74	0	232	219	13	0	343	265	78	4 238	3 924	314	0
SH									4	4	0	893	840	53	0
AR												648	622	26	0
AI	20	17	3	0								215	206	9	0
SG	742	666	76	0	852	791	57	4				7 068	6 931	133	4
GR												2 040	2 005	35	0
AG	700	644	56	0	727	701	26	0				9 196	8 669	527	0
TG	25	24	1	0	515	452	63	0				3 443	3 285	158	0
TI	664	625	39	0	785	753	32	0				4 668	4 480	188	0
VD	1 199	76	6	1 117								8 823	7 454	241	1 128
VS	510	509	1	0	506	506	0	0	1	1	0	4 242	4 238	4	0
NE	406	385	21	0	541	506	35	0	158	141	17	3 263	3 128	135	0
GE	1 729	1 637	92	0	474	441	33	0	388	364	24	6 712	6 274	438	0
JU	129	122	7	0	201	186	15	0				1 221	1 184	37	0

T 4a Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le taux d'occupation (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré préscolaire					Degrés préscolaire et primaire (mixte)				Degré primaire				
	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information
Total	9 947	2 130	3 722	3 875	220	3 263	169	1 236	1 858	34 322	8 108	13 465	12 097	652
ZH	1 723	159	527	817	220	183	37	130	16	5 192	892	2 399	1 901	0
BE	1 438	417	626	395	0	169	30	88	51	5 419	1 626	2 270	1 523	0
LU	396	139	140	117	0	32	9	16	7	2 087	579	768	740	0
UR	35	7	9	19	0	19	4	10	5	198	48	72	78	0
SZ	184	58	65	61	0	3	1	2	0	950	264	283	403	0
OW	34	12	12	10	0	1	0	0	1	213	57	64	92	0
NW	46	12	11	23	0	22	6	12	4	263	73	86	104	0
GL	51	11	21	19	0	3	0	1	2	246	67	80	99	0
ZG	151	35	40	76	0					669	212	204	253	0
FR	335	59	183	93	0	6	3	3	0	1 743	338	791	614	0
SO	414	117	152	145	0	2	1	1	0	1 281	298	499	484	0
BS	266	56	128	82	0					534	145	285	104	0
BL	450	142	180	128	0	25	5	15	5	1 236	348	465	423	0
SH	126	41	44	41	0					526	187	158	181	0
AR	74	21	41	12	0	6	0	2	4	349	93	134	122	0
AI	22	2	8	12	0					99	28	28	43	0
SG	731	156	177	398	0					2 971	738	1 029	1 204	0
GR	258	34	89	135	0					1 099	0	0	447	652
AG	1 056	354	372	330	0	57	15	27	15	2 509	810	1 013	686	0
TG														
TI	460	0	153	307	0	139	5	51	83	1 225	87	445	693	0
VD	974	197	399	378	0	106	27	64	15	2 491	495	1 121	875	0
VS	381	49	180	152	0	28	4	18	6	1 723	431	662	630	0
NE	240	40	113	87	0	31	17	12	2	887	214	419	254	0
GE						2349	1	752	1 596					
JU	102	12	52	38	0	82	4	32	46	412	78	190	144	0

T 4b Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le taux d'occupation (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degrés primaire et secondaire I (mixte)					Degré secondaire I					Degrés secondaire I et II (mixte)				Degré secondaire II: formation générale			
	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+
Total	3 352	767	1 359	1 146	80	27 323	5 533	10 023	11 426	341	4 083	1 034	1 753	1 296	9 529	1 961	4 157	3 411
ZH	97	12	54	31	0	2 460	278	1 033	1 149	0	2 182	656	893	633	50	5	24	21
BE	1 205	299	472	434	0	3 068	731	1 077	1 260	0	472	56	232	184	763	226	294	243
LU	636	151	274	211	0	1 168	271	400	497	0	31	6	9	16	857	190	326	341
UR	33	10	12	11	0	111	20	34	57	0	75	20	40	15				
SZ	103	36	36	31	0	351	43	108	200	0	135	37	50	48	19	9	3	7
OW	17	4	9	4	0	130	33	40	57	0	54	12	29	13				
NW	54	4	23	27	0	130	26	45	59	0	49	6	21	22	22	8	8	6
GL	8	1	3	4	0	134	20	44	70	0	52	7	14	31				
ZG	47	17	21	9	0	297	51	83	163	0								
FR	15	0	10	5	0	1 085	255	445	385	0	43	9	12	22	469	102	187	180
SO	7	4	1	2	0	804	194	338	272	0	316	71	146	99	12	6	6	0
BS	60	29	27	4	0	910	283	431	196	0	22	6	8	8	555	175	258	122
BL	23	5	13	5	0	1 259	283	441	535	0	12	1	4	7	658	159	292	207
SH						237	39	74	124	0								
AR	17	5	6	6	0	202	33	59	110	0								
AI	1	0	1	0	0	73	10	20	43	0					20	5	5	10
SG						1 772	289	511	972	0					742	227	449	66
GR	92	0	0	12	80	591	0	0	250	341								
AG	397	124	190	83	0	3 750	1 514	1 098	1 138	0					700	228	310	162
TG											363	132	116	115	25	2	11	12
TI	39	2	8	29	0	1 313	173	516	624	0	43	4	18	21	664	82	216	366
VD	349	39	134	176	0	3 704	497	1 534	1 673	0					1 199	195	531	473
VS	42	3	20	19	0	1 028	170	370	488	0	23	3	12	8	510	62	198	250
NE	83	15	35	33	0	917	194	394	329	0					406	77	147	182
GE						1 567	89	824	654	0	205	5	148	52	1 729	176	857	696
JU	27	7	10	10	0	262	37	104	121	0	6	3	1	2	129	27	35	67

T 4c Enseignants selon le canton, le degré d'enseignement et le taux d'occupation (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale					Impossible à définir selon le degré d'enseignement				Total de tous les degrés d'enseignement				
	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information	Total	<50%	50-89%	90%+	Total	<50%	50-89%	90%+	Sans information
Total	9 181	3 985	2 710	2 470	16	897	318	405	174	101 897	24 005	38 830	37 753	1 309
ZH	2 199	1 028	630	541	0					14 086	3 067	5 690	5 109	220
BE										12 534	3 385	5 059	4 090	0
LU	509	225	137	147	0					5 716	1 570	2 070	2 076	0
UR	48	24	20	4	0	3	0	0	3	522	133	197	192	0
SZ	188	109	36	43	0					1 933	557	583	793	0
OW	54	31	12	11	0					503	149	166	188	0
NW	53	21	16	16	0					639	156	222	261	0
GL	70	26	17	27	0					564	132	180	252	0
ZG										1 164	315	348	501	0
FR	442	152	128	162	0					4 138	918	1 759	1 461	0
SO	366	181	122	63	0					3 202	872	1 265	1 065	0
BS	419	235	127	57	0					2 766	929	1 264	573	0
BL	232	84	85	63	0	343	205	115	23	4 238	1 232	1 610	1 396	0
SH						4	1	1	2	893	268	277	348	0
AR										648	152	242	254	0
AI										215	45	62	108	0
SG	852	444	283	125	0					7 068	1 854	2 449	2 765	0
GR										2 040	34	89	844	1 073
AG	727	349	189	189	0					9 196	3 394	3 199	2 603	0
TG	515	316	114	69	16					903	450	241	196	16
TI	785	216	250	319	0					4 668	569	1 657	2 442	0
VD										8 823	1 450	3 783	3 590	0
VS	506	127	172	207	0	1	0	1	0	4 242	849	1 633	1 760	0
NE	541	259	149	133	0	158	88	55	15	3 263	904	1 324	1 035	0
GE	474	83	159	232	0	388	24	233	131	6 712	378	2 973	3 361	0
JU	201	75	64	62	0					1 221	243	488	490	0

T 5 Elèves par équivalent plein temps d'un enseignant et par classe selon le canton et le degré d'enseignement (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré primaire		Degré secondaire I		Total de la scolarité obligatoire		Degré secondaire II: formation générale
	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves		Nombre d'élèves		Nombre d'élèves
	par enseignant plein temps	par classe	par enseignant plein temps	par classe	par enseignant plein temps	par classe	par enseignant plein temps
Total	15,5	19,4	12,1	19,0	13,9	19,2	10,4
ZH	18,1	20,9	13,4	18,9	16,1	20,2	13,4
BE	14,0	18,5	11,2	18,9	12,9	18,6	11,6
LU	14,7	18,9	11,3	18,8	13,3	18,9	10,7
UR	14,7	18,9	11,0	16,4	13,1	18,0	10,5
SZ	13,0	18,4	14,0	18,8	13,3	18,6	10,7
OW	15,1	18,3	10,9	17,0	13,3	17,8	11,9
NW	12,0	17,2	10,2	18,1	11,3	17,5	10,3
GL	13,8	17,8	11,1	17,4	12,6	17,7	11,1
ZG	13,8	18,8	10,5	17,0	12,7	18,1	
FR	16,2	19,5	13,3	20,2	15,1	19,7	12,8
SO	16,7	19,8	13,1	18,6	15,1	19,4	11,7
BS	14,2	17,9	12,1	18,5	12,9	18,3	8,3
BL	14,9	18,9	12,2	19,3	13,5	19,1	9,7
SH	12,8	18,7	13,8	17,1	13,1	18,1	
AR	14,7	19,0	12,6	18,6	13,9	18,9	
AI	17,4	19,6	13,1	19,4	15,4	19,5	11,8
SG	14,3	19,6	12,4	18,8	13,5	19,3	7,8
GR							
AG	17,1	19,5	12,4	17,9	14,4	18,7	9,9
TG							8,7
TI	14,2	19,0	11,2	20,5	12,7	19,6	9,4
VD	15,7	19,5	12,2	19,1	13,5	19,3	12,5
VS	15,7	19,5	13,2	20,1	14,7	19,7	11,2
NE	15,3	18,7	12,6	19,2	13,9	18,9	11,2
GE	16,5	19,6	9,6	19,2	13,3	19,4	8,4
JU	13,7	17,1	11,3	19,6	12,8	17,9	8,2

T 6a Equivalents plein temps selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré préscolaire					Degré primaire					
	Total	GN	SD	AA	Sans information	Total	GN	SGB	SD	AA	Sans information
Total	7 724,3	6 745,6	1 77,8	27,8	773,1	26 114,6	23 966,1	59,2	1 650,8	287,8	150,8
ZH	1 254,9	1 253,9	0,6	0,0	0,5	4 009,1	3 999,6	6,0	2,0	0,0	1,4
BE	1 022,6	1 022,6	0,0	0,0	0,0	3 966,9	3 966,9	0,0	0,0	0,0	0,0
LU	266,8	257,4	9,4	0,0	0,0	1 729,5	1 542,4	0,0	130,7	56,4	0,0
UR	29,8	25,6	4,2	0,0	0,0	163,7	119,8	0,0	44,0	0,0	0,0
SZ	122,1	122,1	0,0	0,0	0,0	724,1	540,9	53,1	130,1	0,0	0,0
OW	22,2	21,8	0,5	0,0	0,0	159,0	141,4	0,0	15,3	0,3	2,0
NW	39,0	37,8	1,1	0,2	0,0	219,6	182,0	0,0	25,5	12,1	0,0
GL	37,4	37,4	0,0	0,0	0,0	176,5	136,5	0,0	39,3	0,7	0,0
ZG	113,3	113,3	0,0	0,0	0,0	469,7	381,1	0,0	88,6	0,0	0,0
FR	224,5	224,5	0,0	0,0	0,0	1 210,3	1 118,1	0,0	92,3	0,0	0,0
SO	275,5	275,5	0,0	0,0	0,0	879,3	877,4	0,0	1,9	0,0	0,0
BS	188,6	188,6	0,0	0,0	0,0	352,3	332,0	0,0	15,6	4,6	0,0
BL	304,0	269,9	28,2	5,9	0,0	821,7	779,2	0,0	0,0	42,5	0,0
SH	83,8	83,8	0,0	0,0	0,0	336,2	264,7	0,0	71,5	0,0	0,0
AR	51,2	51,2	0,0	0,0	0,0	257,9	228,1	0,0	23,6	4,7	1,5
AI	18,7	18,7	0,0	0,0	0,0	68,7	62,4	0,0	6,2	0,0	0,0
SG	563,7	0,0	0,0	0,0	563,7	2 151,8	1 948,8	0,0	203,1	0,0	0,0
GR	207,8	0,0	0,0	0,0	207,8						
AG	710,7	621,8	88,7	0,0	0,2	1 747,6	1 289,0	0,0	315,6	0,0	143,0
TG											
TI	416,9	406,2	0,0	10,6	0,0	1 059,6	866,3	0,0	170,0	23,4	0,0
VD	726,2	676,1	40,7	9,4	0,0	1 835,8	1 519,7	0,0	211,9	104,1	0,0
VS	294,1	294,1	0,0	0,0	0,0	1 258,5	1 254,4	0,0	0,0	4,1	0,0
NE	172,1	168,3	3,8	0,0	0,0	613,0	566,2	0,0	46,6	0,2	0,0
GE	489,7	488,1	0,7	0,0	0,9	1 542,4	1 537,3	0,0	2,3	0,0	2,8
JU	88,6	86,9	0,0	1,7	0,0	361,4	311,9	0,0	14,8	34,7	0,0

GN: enseignement par des généralistes

SD: enseignement par des spécialistes de discipline

SGB: enseignement par des spécialistes de groupes de branches

AA: autres activités

T 6b Equivalents plein temps selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire I						Degré secondaire II: formation générale				
	Total	GN	SGB	SD	AA	Sans information	Total	SGB	SD	AA	Sans information
Total	21 898,6	3 849,4	5 248,0	10 750,5	687,2	1 363,4	7 965,5	392,7	6 877,5	276,4	418,8
ZH	2 849,7	747,0	1 115,1	948,3	39,3	0,0	603,2	0,5	581,1	21,6	0,0
BE	2 655,5	1 140,3	1 439,8	75,4	0,0	0,0	790,6	0,0	790,6	0,0	0,0
LU	1 216,4	731,1	0,0	454,8	30,6	0,0	405,3	48,8	356,5	0,0	0,0
UR	118,2	13,1	66,3	38,8	0,0	0,0	24,9	14,1	10,9	0,0	0,0
SZ	340,5	238,7	23,8	77,9	0,0	0,0	79,5	10,5	69,1	0,0	0,0
OW	118,2	65,3	9,4	40,4	0,2	2,9	17,5	0,0	17,5	0,0	0,0
NW	141,5	15,3	67,2	50,5	8,5	0,0	27,7	0,2	26,2	1,2	0,0
GL	133,0	38,4	40,3	53,6	0,7	0,0	18,8	0,0	18,3	0,5	0,0
ZG	247,4	93,5	102,9	37,9	0,0	13,0					
FR	787,8	0,0	0,0	787,8	0,0	0,0	339,4	0,0	339,4	0,0	0,0
SO	653,7	108,7	367,7	175,4	0,0	1,9	124,8	0,0	124,8	0,0	0,0
BS	614,7	0,8	345,2	238,9	29,8	0,0	356,6	225,8	127,4	3,5	0,0
BL	907,2	0,0	847,3	0,0	60,0	0,0	423,0	0,0	402,6	20,4	0,0
SH	184,8	84,4	100,3	0,1	0,0	0,0					
AR	166,5	3,9	129,9	32,8	0,0	0,0					
AI	60,9	17,9	30,0	13,0	0,0	0,0	15,2	0,0	15,2	0,0	0,0
SG	1 396,2	0,0	0,0	185,3	0,0	1 210,9	469,1	69,7	7,9	0,0	391,5
GR											
AG	2 283,7	417,0	528,2	1 226,9	0,0	111,7	437,4	0,0	415,6	21,8	0,0
TG							202,0	0,2	174,6	27,2	0,0
TI	1 068,9	50,1	19,6	848,1	151,2	0,0	560,3	4,0	478,7	77,7	0,0
VD	2 981,1	50,2	0,0	2 654,0	276,8	0,1	910,5	0,0	846,8	62,9	0,8
VS	830,1	0,0	0,0	823,3	6,8	0,0	425,7	14,1	408,7	2,9	0,0
NE	627,0	33,7	15,1	519,6	58,6	0,0	241,9	5,0	217,9	18,8	0,2
GE	1 304,6	0,0	0,0	1 281,3	0,2	23,0	1 400,3	0,0	1 356,0	17,9	26,3
JU	211,2	0,0	0,0	186,6	24,6	0,0	91,9	0,0	91,9	0,0	0,0

GN: enseignement par des généralistes

SD: enseignement par des spécialistes de discipline

SGB: enseignement par des spécialistes de groupes de branches

AA: autres activités

T 6c Equivalents plein temps selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques), en 2007/08

Canton	Degré secondaire II: formation professionnelle initiale					Impossible à définir selon le degré d'enseignement				Total de tous les degrés d'enseignement					
	Total	SGB	SD	AA	Sans in-formation	Total	GN	SD	AA	Total	GN	SGB	SD	AA	Sans in-formation
Total	5 457,9	3 261,2	1 964,5	206,4	25,7	698,6	62,2	500,5	135,9	69 859,6	34 623,3	8 961,1	21 921,8	1 621,6	2 731,8
ZH	1 231,2	433,2	733,9	64,1	0,0					9 948,1	6 000,5	1 554,8	2 265,9	124,9	1,9
BE										8 435,5	6 129,7	1 439,8	865,9	0,0	0,0
LU	300,5	297,6	0,4	2,5	0,0					3 918,6	2 530,9	346,3	951,8	89,5	0,0
UR	25,7	25,6	0,0	0,1	0,0	7,1	0,0	0,8	6,4	369,4	158,5	106,0	98,5	6,4	0,0
SZ	88,7	66,2	20,6	2,0	0,0					1355,0	901,7	153,6	297,6	2,0	0,0
OW	27,3	0,7	26,0	0,0	0,7					344,3	228,5	10,1	99,6	0,5	5,6
NW	33,8	1,0	28,3	4,5	0,0					461,7	235,1	68,4	131,7	26,5	0,0
GL	47,1	40,2	6,9	0,0	0,0					412,8	212,2	80,5	118,2	1,9	0,0
ZG										830,4	587,9	102,9	126,4	0,0	13,0
FR	305,9	271,7	34,3	0,0	0,0					2 868,0	1 342,5	271,7	1 253,7	0,0	0,0
SO	191,9	179,5	12,4	0,0	0,0					2 125,1	1 261,7	547,2	314,4	0,0	1,9
BS	207,3	191,6	15,7	0,0	0,0					1 719,4	521,5	762,6	397,5	37,9	0,0
BL	144,1	140,0	0,0	4,1	0,0	187,4	0,0	186,6	0,8	2 787,4	1 049,1	987,3	617,4	133,6	0,0
SH						3,1	0,0	0,0	3,1	607,9	433,0	100,3	71,6	3,1	0,0
AR										475,7	283,2	129,9	56,4	4,7	1,5
AI										163,5	99,0	30,0	34,4	0,0	0,0
SG	434,7	403,3	20,4	1,6	9,5					5 015,5	1 948,8	473,0	416,6	1,6	2 175,6
GR										207,8	0,0	0,0	0,0	0,0	207,8
AG	403,3	266,3	135,6	0,0	1,5					5 582,7	2 327,7	794,5	2 182,4	21,8	256,3
TG	201,7	112,5	89,1	0,1	0,0					403,7	0,0	112,7	263,7	27,3	0,0
TI	549,5	175,4	271,0	103,1	0,0					3 655,3	1 322,6	199,0	1 767,7	366,0	0,0
VD										6 453,6	2 246,1	0,0	3 753,4	453,2	0,9
VS	356,0	355,0	0,0	1,0	0,0	1,8	0,0	1,8	0,0	3 166,1	1 548,4	369,1	1 233,7	14,8	0,0
NE	421,1	289,1	112,0	19,9	0,0	78,2	0,0	76,2	2,0	2 153,2	768,2	309,2	976,1	99,5	0,2
GE	355,3	0,0	338,2	3,0	14,2	421,1	62,2	235,2	123,7	5 513,3	2 087,6	0,0	3 213,7	144,9	67,2
JU	132,7	12,3	120,0	0,5	0,0					885,8	398,8	12,3	413,3	61,4	0,0

GN: enseignement par des généralistes

SD: enseignement par des spécialistes de discipline

SGB: enseignement par des spécialistes de groupes de branches

AA: autres activités

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Institutions de formation (BILD-I)

- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômes (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômes des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômes et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

Quel est l'âge moyen des enseignants dans la scolarité obligatoire? Combien d'entre eux partiront à la retraite d'ici dix ans? Quel est le taux de féminisation de la profession? Combien d'enseignants étrangers sont actifs au degré secondaire II? Quelles sont leurs conditions de travail? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles répond la statistique suisse des enseignants.

La publication présente les résultats du relevé 2007/08 pour le corps enseignant actif dans les écoles publiques suisses, du degré préscolaire au degré secondaire II. Elle fournit une vue générale du nombre d'enseignants en fonction du sexe, de la classe d'âge, de la nationalité et du taux d'occupation ainsi qu'une analyse des relations quantitatives élèves-enseignants.

Ces résultats sont suivis d'une partie méthodologique et de tableaux synoptiques.

N° de commande

165-0802

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

7 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15495-3